

# BLR

FÉVRIER 2025 • N°20  
magazine



Bois-le-Roi au quotidien



## Meilleurs Vœux 2025

### PLUI DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Prochaine étape :  
l'enquête publique

### BIODIVERSITÉ

Les racines de l'avenir :  
plantations d'arbres  
et végétalisation

### SANTÉ

Une nouvelle  
dynamique de santé  
se met en place !

# Sommaire

## 4 Retour sur...

Animations et festivités, de septembre 2024 à janvier 2025

## 9 Vie associative

## 14 Agendas

## 16 Recyclage

Nouvelle organisation de la collecte des déchets : la fin des bacs compartimentés

## 17 Population

Recensement



## 18 Dossier

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau – Prochaine étape : l'enquête publique

## 22 Biodiversité

Les racines de l'avenir : plantations d'arbres à Bois-le-Roi

La gestion différenciée : une nouvelle vision des espaces verts

L'importance de former à la biodiversité : enfants et adultes, acteurs du changement

Missions du service espaces verts

## 26 Énergie

Bois-le-Roi à l'heure des économies d'énergie : un bilan encourageant

## 27 En bref

Schéma de déplacement : sens uniques

Installation de bornes de recharge électrique

L'arnaque au coursier sévit dans plusieurs régions

## 28 Enfance

Inscriptions en petite section de maternelle (enfants nés en 2022)

Le 1000 Pattes

Les projets de l'accueil de loisirs

Vacances de la Toussaint

Besoin d'un accueil occasionnel pour votre enfant ?

Pause méridienne

## 30 Professionnels

Barbara de Labriffe, psychopraticienne en thérapie brève

Salon de coiffure Tyloam

AXEO Services

## 31 Talents bacots

Mais qu'est-ce qui fait courir Emmie ?

## 32 Santé

À Bois-le-Roi, une nouvelle dynamique de santé se met en place !

Le goûter

## 35 Patrimoine

Artistes parisiens à la campagne "Les beaux jours de Bois-le-Roi"

## 36 Lectures

## 38 Tribunes libres

## 39 État civil



### Chers Bacots, chères Bacottes,

J'étais très heureux de vous retrouver nombreux en ce début d'année pour vous adresser mes meilleurs vœux pour 2025. Une belle soirée qui nous a donné l'occasion de partager des temps forts avec la participation du Conseil des enfants, les représentations des orchestres du Trait d'Union et de la section Danse de l'USB.

L'occasion aussi de faire un point sur deux projets majeurs qui aboutissent en ce début d'année 2025 grâce à l'énergie combinée des élus, des services communaux et de tous nos partenaires.

- La maison de santé pluriprofessionnelle accueillera en juin une équipe médicale animée par un projet de soins ambitieux.
- La médiathèque Musidora ouvrira ses portes en mars, accessible à tous, gratuite pour ses 1 200 adhérents, un nouveau lieu d'apprentissage et de rencontre pour tous les amoureux de culture.

Cette année encore les projets ne manqueront pas dans de nombreux domaines.

### Culture

Création de neuf salles d'enseignement pour accueillir et rassembler les apprentissages culturels dans les locaux du Pavillon Royal, en étroite collaboration avec l'association du Trait d'Union.

### Sport

Pôle football sur le stade des Foucherolles, un terrain de grand jeu et un nouveau vestiaire avec l'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Nouvelle structure couverte pour le tennis, financée par un partenariat sur l'énergie photovoltaïque.

Travail sur le développement des équipements sportifs du stade Langenargen.

### Petite enfance

Transfert du Bébé Accueil rue Coquemont, les premières études de faisabilité réalisées en lien avec la PMI ont été présentées et discutées en commission fin janvier.

### Enfance

Désimperméabilisation de la cour de l'école Olivier Métra, un projet en co-construction avec les écoles et l'Agence départementale de l'eau : 2 176 m<sup>2</sup> désimperméabilisés ; 550 m<sup>2</sup> revégétalisés ; 14 arbres et 600 arbustes plantés.

### Voirie

Poursuite du schéma de mobilités communal avec notamment le passage à sens unique devant l'école Olivier Métra et sur le haut de la rue Carnot.

Réaménagement de l'avenue de la Forêt avec le Département de Seine-et-Marne.

### Décret tertiaire

Travaux d'amélioration énergétique, système de GTB (Gestion Technique Bâtiment) dans des bâtiments pilotes et Marché public global de performance énergétique pour les éclairages publics.

### Biodiversité

Projet de plantation d'un verger partagé au Clos Saint-Père avec le conseil des enfants.

Cycles d'animations et de sensibilisation auprès des agents communaux, des écoles.

Protection des gîtes pour les chauves-souris.

En 2025, nous entrons aussi dans une nouvelle étape du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Je vous invite tous à prendre connaissance du dossier PLUi du magazine, des diagnostics et de l'ensemble du règlement du PLUi, disponibles en ligne, et à participer activement à l'enquête publique en mars 2025. Vos remarques et contributions sont essentielles pour l'amélioration de ce projet crucial pour notre avenir commun !

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce magazine pour le plus grand bonheur de ses lecteurs.

Bien à vous,

David Dintilhac

Maire de Bois-le-Roi

# Éditorial

**En couverture** : carte de vœux 2025, Camille Alessandrini, illustratrice bacotte

**BLR MAGAZINE - Février 2025 - Numéro 20**

**Directeur de la publication** : David Dintilhac

**Comité de rédaction** : Nathalie Vinot (rédactrice en chef), Mélanie Moussours, Yves Fontanes, Ollivier Hlavac, David De Oliveira, Christel Jaehrling et service communication

**Crédits photos** : services municipaux (communication...), associations

**Conception** : www.nikomotion.com

**Impression** : Perigraphic

2 900 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115g)

Dépôt légal à parution

**MAIRIE**

4 avenue Paul Doumer  
77590 Bois-le-Roi

01 60 59 18 00

[www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)



**SAMEDI 28 SEPTEMBRE**

## Barbecue Party : rencontre jeunesse

Parc de la mairie

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé cet événement convivial spécialement dédié aux jeunes de 14 à 18 ans, offrant une belle opportunité de rencontres, d'échange et de partage autour d'un barbecue préparé par M. le Maire et des élus du conseil municipal.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du relais info jeunes du CCAS avec le centre d'information jeunesse (CIJ) de Seine-et-Marne. Les agents du CCAS formés par le CIJ étaient présents pour échanger avec bienveillance et confidentialité sur les sujets que souhaitent aborder les jeunes.

D'autres événements sont prévus en 2025 afin d'accompagner nos jeunes mais aussi de créer du lien et des instants de rencontre.



## Octobre Rose

En présence de Pascal Iris, membre du Conseil d'administration du comité 77 de la Ligue contre le Cancer, du Maire et de son adjoint au CCAS, l'USB et les Bacottes Au Fil du Temps ont remis 2 chèques de 920 € et 1500 €, moment suivi d'un pot convivial.



## Les Briardises 21<sup>ème</sup> édition

**MERCREDI 2 ET JEUDI 3 OCTOBRE**

Salle Marcel Paul

La commune a accueilli ce festival qui proposait 2 spectacles :

- *Ma famille en or*, écrite par J. Gallet et É. Wallace, mise en scène d'A. Bouvier, cette pièce permettait une exploration touchante et intrigante des liens familiaux.
- *Une bonne bière*, écrite par X. Martel, mise en scène de G. Dyrek, abordait avec humour et franchise des thèmes universels tels que la vie, la mort et la dynamique familiale, entraînant le public dans un tourbillon d'émotions et de rires.



**VENREDI 11 OCTOBRE**

## Conférence sur les chauves-souris

Salle des mariages

Celle-ci était organisée par notre animateur municipal et Azimut230 dans le cadre de la promotion de la biodiversité.

La diffusion d'un documentaire captivant a permis aux participants d'en apprendre davantage sur ces créatures fascinantes, souvent méconnues. Les images et les témoignages présentés ont suscité l'intérêt et la curiosité des nombreux participants présents.

Après le documentaire, un temps d'échange a permis aux participants d'interagir avec des experts, de poser des questions et de partager leurs propres expériences et réflexions sur les chauves-souris et leur rôle essentiel dans l'écosystème.

Cet événement a été une belle opportunité pour sensibiliser le public à la protection de la biodiversité et à l'importance de la conservation des espèces menacées.



**DIMANCHE 6 OCTOBRE**

## Bal folk : le rendez-vous intergénérationnel du CCAS

Préau Métra

Cette 2<sup>ème</sup> édition a été une belle occasion de danser à nouveau sur les rythmes folkloriques du groupe Pic Note Folk. C'était également un événement solidaire puisque les bénéfices de la buvette, tenue par Les Bacottes au fil du temps, ont été reversés à la recherche pour la prévention et le traitement du cancer du sein.



**LUNDI 15 OCTOBRE**

## Élection du Conseil des enfants : une expérience démocratique enrichissante

Préau Métra

Nos jeunes électeurs ont vécu un véritable processus électoral.

Ils ont utilisé des bulletins de vote, des isolements, des cartes d'électeurs, ainsi qu'une urne et une feuille d'émargement, afin de se familiariser avec les principes de la démocratie.

Nous tenons à féliciter chaleureusement nos nouveaux élus pour leur engagement et leur enthousiasme à développer des projets au service de notre commune. Leur participation active est un atout précieux pour l'avenir de notre commune.

## Cross du collège Denecourt

Île de Loisirs

Ce traditionnel cross a été organisé par les professeurs d'EPS avec plus de 600 élèves. Toujours un moment très attendu pour certains et redouté pour d'autres, ce cross reste une expérience unique et très conviviale pour la vie sportive de nos collégiens. L'organisation a pu compter sur l'implication sans faille des parents d'élèves et de nombreux enseignants du collège.

Sous un beau soleil, les collégiens ont transpiré sur des parcours allant de 2 à 3 km en fonction de l'âge. Les 10 premiers de chaque course se sont qualifiés pour le cross UNSS départemental.

**MERCREDI 16 OCTOBRE**



## Projection du documentaire Par un beau matin d'été 1944

**LUNDI 21 OCTOBRE**

Salle des mariages

Bois-le-Roi Audiovisuel et le CCAS ont proposé ce visionnage sur l'écran de vidéo projection de la mairie devant une salle comble. Ce documentaire "made in Bois-le-Roi" avait déjà été présenté dans le cadre des Journées du Patrimoine un mois auparavant, ce fut l'occasion d'une séance de rattrapage pour les Bacots absents et d'un moment de convivialité organisé par le CCAS.

Le 23 août 1944, Bois-le-Roi est libérée et Jean Girault immortalise ce moment avec sa caméra. Son fils Marc a décidé d'enrichir ce film familial en 16 mm avec des photos et des témoignages recueillis pendant 30 ans auprès de nombreux témoins. Ce film retrace les différentes phases de la guerre : exode, occupation, résistance et libération.



**JEUDI 24 OCTOBRE**

## Sortie CCAS : visite du Conservatoire national des plantes

Milly-la-Forêt

Cette sortie intergénérationnelle était placée sous le signe de l'exploration et de la découverte. Adaptée à tous les niveaux et envies, 3 choix de parcours étaient proposés : une agréable promenade dans le centre du village, un circuit des 25 bosses permettant d'admirer des gravures préhistoriques et un parcours forestier facile, situé à proximité des fameuses bosses.

Notons la présence d'un groupe particulièrement vaillant qui s'est démarqué par sa sportivité et sa soif de connaissance lors de la randonnée nature.

## Commémoration du 11 novembre

Monument aux morts

Monsieur le Maire a présidé cette cérémonie malgré un temps maussade mais de saison devant un public nombreux.

Nous remercions Didier Durand, correspondant défense, M. David, président de la FNACA, ainsi que les élus du conseil municipal. Merci aussi aux porte-drapeaux, aux nombreux pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, aux scouts présents, ainsi qu'à la fanfare commémorative qui a animé la célébration.

Celle-ci a été suivie d'un verre de l'amitié en mairie. Enfin, saluons le travail des services techniques, de la police municipale et de l'apparitrice, sans qui de tels moments ne pourraient avoir lieu.



## Salon peinture/ sculpture CAS

DU 22 AU 24 NOVEMBRE



Salle Marcel Paul

Cette exposition de qualité rassemble toujours un large public. C'est une Bacotte, Sandrine Martinez, avec ses magnifiques portraits de femmes qu'elle réalise en un temps record (moins de 3h), qui a retenu toute notre attention cette année.

## Soirée des associations



VENDREDI 22 NOVEMBRE

Préau Métra

La commune a organisé cette réception pour remercier et valoriser l'implication des bénévoles qui ont été 60 à participer à ce moment de partage et de convivialité.

5 associations présentaient une action particulière :

- les concerts du **Trait d'Union**
- le sport santé porté par l'**USB**
- les 30 ans du **Jumelage** avec Langenargen
- les nouvelles actions du **Club de l'âge d'or** (avec un brunch participatif)
- la création d'une école de **foot** féminine

## Ateliers réparation



SAMEDI 16 NOVEMBRE

Préau Métra

De nombreux stands proposaient aux visiteurs une variété de services et d'ateliers. Le Repair Café d'Avon a particulièrement brillé, offrant aux passionnés de bricolage l'opportunité de redonner vie à leurs objets endommagés.

Les familles ont également pu profiter d'ateliers dédiés aux enfants, entre apprentissage et amusement, afin d'éveiller leur curiosité tout en les sensibilisant à l'importance de la durabilité.

L'événement a été enrichi par une belle exposition, mettant en avant diverses initiatives en faveur de la réparation et du recyclage. Cette journée a su allier convivialité, transmission de savoir-faire et sensibilisation à une consommation plus responsable.

La commune, en collaboration avec Le Monde de la Récup, organisait une collecte d'articles de puériculture, de livres, de jouets et d'objets divers.



## Téléthon

SAMEDI 30 NOVEMBRE

L'association **Tous en Rando** s'est mobilisée avec la commune pour cette cause en organisant, au départ de l'Île de Loisirs, 2 randonnées (environ 150 personnes) et

1 randonnée joëlettes pour le transport de 4 enfants en situation de handicap, accompagnées de la Fanfare Mamouth.

Un goûter, ouvert à tous, a été proposé dans le préau de Métra, animé par la compagnie Chœur en Scène du Châtelet-en-Brie et la section Tir à l'Arc de l'USB qui a effectué une démonstration très appréciée de tous.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite ainsi qu'aux commerçants de Bois-le-Roi, Chartrettes et Samois.

Cette aventure exceptionnelle, humaine et solidaire a permis de récolter la somme de 2 771 € entièrement reversée à l'AFM Téléthon.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

## Remise du colis du CCAS aux seniors

Salle des mariages

La mairie avait revêtu ses habits de Noël pour la distribution du colis des fêtes de fin d'année à destination des seniors. Ce sont plus de 240 colis simples et doubles qui ont été distribués dans une ambiance conviviale en présence de M. le Maire et des administrateurs du CCAS. Les élus ont pris le relai samedi 14 afin de livrer à domicile les colis des Bacots n'ayant pu se déplacer.



## Manifestations de Noël

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

Salle Marcel Paul



### Spectacles des enfants

La salle était bien pleine, le matin pour les plus petits et l'après-midi pour les plus grands, tous venus en nombre malgré le mauvais temps. Ces spectacles ont mis en avant des talents variés, captivant enfants et parents l'après-midi notamment, avec une histoire originale inspirée des contes de notre enfance et leurs personnages familiaux. Les enfants ont interagi avec les acteurs et ont même eu la surprise de rencontrer le Père Noël, qui a distribué des confiseries et s'est prêté à la traditionnelle séance de photos. Un buffet a été offert ensuite, permettant aux familles de se restaurer avant de profiter du marché de Noël.



### Marché de Noël

18 exposants ont bravé la météo capricieuse pour partager leurs créations avec nous. Un immense merci à eux, ainsi qu'au Père Noël, pour leur présence chaleureuse !

De nombreux Bacots ont également participé au défilé aux lampions en direction de l'Île de Loisirs, accompagnés de chants de Noël et la journée s'est clôturée en beauté avec un magnifique feu d'artifice de 20 min., orchestré par notre artificier Nuit Féérique, qui a illuminé la soirée malgré les intempéries.



MARDI 10 DÉCEMBRE

## Sensibilisation au harcèlement scolaire

Salle des mariages

La commune a organisé une conférence-débat animée par la psychologue **Laura Molnar**, abordant les enjeux du harcèlement scolaire et les outils pour lutter contre. Cette soirée a permis des échanges constructifs entre les quelques 20 personnes présentes très intéressées par le sujet qui est un axe de travail du projet éducatif de territoire (PEDT).

## Atelier d'automassage

MERCREDI 11 DÉCEMBRE



Salle des mariages

Le CCAS et le pôle autonomie territorial de Nemours, Soutien Facile, ont organisé cette découverte de l'art de la détente en solo qui visait à enseigner aux participants différentes techniques d'automassage, afin qu'ils puissent profiter des bienfaits et du plaisir d'un massage, même seuls. La séance était dirigée par H. Paupe.

MAR. 17 & MER. 18 DÉCEMBRE

## Repas des seniors

Chailly-en-Bière

Plus de 230 personnes ont participé aux repas de fête organisés par le CCAS au Chalet du Moulin.

Ce rendez-vous annuel fait partie des temps forts du calendrier communal. Le menu était excellent et l'animation dynamique. C'est l'occasion de mettre ses habits de lumière, de venir échanger avec des amis, des voisins, d'autres Bacots et Bacottes, de donner des nouvelles des enfants, petits-enfants, de savoir comment va l'autre mais aussi de discuter des sujets communaux.

À ce titre, les élus du conseil municipal étaient présents en nombre pour rigoler, partager et discuter avec nos seniors, toujours dans une ambiance festive.



© J.P. Cadaut



Vendredi 20 décembre, repas de Noël à l'Ehpad de L'Orée du Bois



LUNDI  
23 DÉCEMBRE

## Deuil national

Parvis de la mairie

Le Maire et les élus du conseil municipal avaient convié la population et les agents à un moment de recueillement à 11h, en hommage aux victimes du cyclone Chido, qui a ravagé le département de Mayotte le 14 décembre.



## Vœux du Maire

SAMEDI 11 JANVIER



Gymnase Langenargen

Cette traditionnelle cérémonie des vœux à la population est une bonne occasion de se rassembler et de discuter de l'avenir de Bois-le-Roi.

Nous remercions chaleureusement M. le Député, Frédéric Valletoux, M. le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, Pascal Gouhoury, ainsi que tous les maires, élus, services de l'ordre et des secours, et présidents et bénévoles des associations locales dont la présence témoigne de l'engagement collectif pour notre territoire.

Les échanges enrichissants, la présentation des projets par nos jeunes conseillers du conseil des enfants, suivis d'un buffet convivial, ont permis de renforcer les liens entre élus et Bacots. Ces moments de rencontre et de proximité sont essentiels pour construire ensemble l'avenir de notre commune. Nos remerciements les plus sincères à

BLR Audiovisuel pour la réalisation et la diffusion du film projeté durant la cérémonie, ainsi que pour l'excellence de la technique son et lumière qui a grandement contribué à la réussite de cet événement. Un grand merci aussi au Trait d'Union pour ses récitals captivants, ainsi qu'à l'USB Danse pour son magnifique spectacle qui a enchanté tous les présents. Leur engagement et leur talent ont véritablement enrichi cette journée. Des remerciements chaleureux à tous les agents municipaux dont le dévouement et le professionnalisme ont été essentiels à l'organisation de cette journée.



LA VIE À VÉLO

## Retour en images sur la vélo-parade d'Halloween

La 3<sup>ème</sup> vélo-parade d'Halloween a rencontré un vif succès le 19 octobre dernier. Près de 250 personnes déguisées ont défilé à vélo dans nos rues.



© Benoit Champy, La Vie à Vélo



LA MANTES BACOTTE



© Benoit Champy, La Vie à Vélo

L'objectif de cet événement festif et revendicatif est de promouvoir une meilleure utilisation de l'espace public où chacun-e peut se déplacer confortablement et trouver sa place en toute sécurité.

L'événement, organisé par La Vie à Vélo, a compté sur le soutien d'autres associations locales comme le Barbacot, la FCPE-P3E et Touche pas à mon p'tit bois.

Le 8 novembre, la grande section de maternelle est venue au grand complet visiter les poules et les coqs avec 27 enfants et 14 accompagnants. Piou-Piou est devenu à son tour Raptor, le fourbe avait longtemps caché qu'il était un coq. Les enfants avaient préparé de nombreuses questions.

Le débat, animé et joyeux, a tourné autour du thème de l'œuf et la poule. Cette année, beaucoup d'enfants sont passés à l'association, très appréciée des plus jeunes. Julot et Raptor en sont les stars incontestées.

Raptor, le coq orange, cherche une famille d'accueil.



USB

## Médillés

Michel Jalenques et Véronique Bourdette ont reçu la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif le 12 novembre en préfecture.

En 1985, Michel devenait membre de la section Judo, puis président de l'USB pendant 10 ans et depuis 2013, vice-président. Il participe activement à son développement et tout particulièrement en prenant en charge les relations de l'association avec les institutions. Il est aussi membre du bureau du Jumelage.

Véronique a été élue secrétaire en 2004, puis présidente en 2009 de la section gymnastique volontaire et a arrêté ses fonctions en 2023. Un repos bien mérité après toutes ces années de bénévolat où elle a donné de son temps sans compter et avec efficacité pour satisfaire ses adhérents.



CLUB DE L'ÂGE D'OR

## Ses objectifs : rassembler et divertir

Pour cela, il propose des jeux, des réunions festives (brunch), des divertissements (loto), des sorties-spectacles (Holiday on Ice, Théâtre des 2 Ânes, Shen yun...), des sorties-visites (Provins, croisière sur la Seine), des voyages et séjours (Baie de Somme, Andalousie), des ateliers culinaires, des ateliers de décoration, des repas-dansants... Venez rejoindre ce club qui va fêter ses 50 ans d'existence en juin.

Notre bulletin mensuel est disponible sur le site de la mairie : Espace associations > Club de l'Âge d'Or > Voir plus





PEEP

## Grand Prix des Jeunes Lecteurs

Depuis 40 ans, la PEEP organise le Grand Prix des Jeunes Lecteurs (GPJL) avec le soutien de l'Éducation Nationale.

Le GPJL vise à récompenser au niveau national des auteurs de livres jeunesse dans 4 catégories d'âge.

À Bois-le-Roi, la PEEP relaie localement l'organisation du GPJL en travaillant avec les enseignants de l'école Olivier Métra. En effet, ces derniers proposent aux élèves de CM1-CM2 de s'exprimer par écrit sur un livre qui leur a particulièrement plu.

Cet exercice a réussi à Noémie, élève de CM2 à Métra, qui a été récompensée parmi une sélection d'élèves de

primaire, au niveau départemental puis académique.

Son parcours ne s'est pas arrêté là, conviée pour représenter l'académie de Créteil au GPJL parmi 31 académies participantes, Noémie avait pour mission de lire 8 romans jeunesse, d'en faire un classement avec justification de ses choix et de participer au vote en tant que membre à part entière du jury national.

Le 28 septembre 2024 était organisée la remise des prix du 40<sup>ème</sup> GPJL au siège de la PEEP à Paris. Dans la catégorie 1 (CM1-CM2), Maud Placines, autrice de Garance Héritière de l'Olympe - Le défi de Déméter, remporte le trophée du GPJL 2024.



FOOTBALL CLUB DE BOIS-LE-ROI

## Un engagement pour le sport adapté

Nous sommes fiers d'annoncer une initiative qui illustre notre engagement pour l'inclusion et le bien-être de tous. Nous organisons des sessions de football adapté, une démarche visant à promouvoir l'accessibilité au sport pour tous. Notre objectif est de permettre à chacun de découvrir les joies du football, de développer ses compétences sportives et de renforcer son bien-être, tout en favorisant l'intégration sociale. Les séances sont structurées pour répondre aux besoins et aux capacités de chacun.

Pour plus d'informations : 524239@lpiff.fr



LES CARRÉS POTAGERS BACOTS

Encore une belle édition de la Fête des Fruits d'Automne, à l'initiative des associations Les Carrés Potagers Bacots, Les Jardins de la Découverte, Le Barbacot, Tous en Rando et Touche pas à mon p'tit bois.

Conception de bonhommes légumes, presseur, dégustations, fabrication de crumble à emporter et de compote, observation des insectes, randonnée familiale dans les petits chemins, une ambiance paisible et joyeuse, comme on les aime...

Les Jardins de la Découverte proposent des ateliers de loisirs créatifs intelligents pour les enfants de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires.

LES JARDINS DE LA DÉCOUVERTE



Infos sur [jardinsdeladecouverte@gmail.com](mailto:jardinsdeladecouverte@gmail.com) et vous pouvez voir leurs réalisations sur Facebook Jardins De la Découverte



VÔ SƠN LONG

## Loto

8 mars, préau Olivier Métra

18h : ouverture billetterie  
18h30 : début des jeux  
19h30/20h30 : pause repas  
22h30 : remise des lots



## L'Union Sportive de Bois-le-Roi célébrera le 17 mai 2025 ses 90 ans

90 ans de passions transmises et renouvelées, 90 ans de dynamisme et d'engagements, 90 ans de bénévolat et de sourires,

### ...90 ANS DE SPORT !

C'est dans une petite salle de l'hôtel de la Renaissance, **place de la Cité**, que l'Union Sportive de Bois-le-Roi vit le jour au cours de l'été 1935.

Les fondateurs, tous d'anciens pratiquants, s'étaient réunis pour inculquer à la jeunesse du village la grande foi qui les animait, et lui faire pratiquer le sport dans le meilleur esprit et dans l'amitié. Ils surent, avec ceux qui les rejoignirent, donner à l'USB l'image de marque qui fit et qui fait encore sa réputation. Nommons-les : **René Leroy, Henri Large, Jean Auneau, André Évrat, Joseph Jalenques, Georges Fortier** qui sut, en tant que directeur de l'école communale, associer l'école à l'USB, **Henri Peyrotte, Robert Guillin, Maurice Colin, Marcel Frichet, Léonce Colet, Georges Lefevre** et, ne l'oublions pas, **Lucien Martinel**, l'animateur du CS Fontainebleau et du sport seine-et-marnais, infatigable propagandiste qui assista le club naissant dans ses premiers pas.

Depuis, l'USB s'est pérennisée : toujours plus de sport compétition, de sport loisir et développement du sport-santé.

Ce sont plus de **1600 adhérents** qui exercent au quotidien plus de **25 disciplines sportives** enseignées par des bénévoles et des professionnels diplômés d'État.



1935 - BOUGRAS, Jean ROSE, Pierre DUCLOS, Robert GUILLIN, VARLY dit Scoubik Robert BAUD, Georges GUILLIN, Robert DAUGU

Ce sont des championnats départementaux, régionaux, nationaux, européens, internationaux, concours et très souvent remportés, au prix d'efforts, d'entraînement et de passion intacte.

En 2025, nous célébrerons la pérennité et le développement remarquable de l'USB, nous fêterons l'anniversaire des **12 sections sportives** qui forment aujourd'hui nos futurs champions de demain :

- 90 ans de **Basket-ball** (1935)
- 65 ans d'**Arts martiaux** (1966) : Kata - Judo - Karaté
- 56 ans de **Tennis de Table** (1969)
- 53 ans de **Gymnastique volontaire** (1972) : renforcement musculaire - Pilates - Stretching

- 32 ans de **Gymnastique Bien-Être** (1993) : gym détente - Pilates - Sophrologie - Activité physique adaptée - Gym Santé sur chaise - Biodanza - Yoga Kundalini - Qi Gong - Gym équilibre...
- 30 ans de **Tennis** (1995)
- 30 ans de **P'tits Loups** (1995) : éveil sportif - Multisport enfants - Arts du cirque Acroyoga...
- 27 ans de **Tir à l'Arc** (1998)
- 11 ans de **Badminton** (2014)
- 10 ans de **Volley-ball** (2015)
- 8 ans de **Danse** (2017) : Modern'Jazz
- 2 ans de **Escalade** (2023)

## Réservez votre agenda pour le samedi 17 mai 2025 !

L'USB souhaite exprimer sa gratitude envers **tous ceux qui ont contribué à son succès depuis sa création, que ce soient les entraîneurs, les adhérents, les dirigeants ou les bénévoles**, lors d'une grande fête qui aura lieu au stade Langenargen suivie d'une soirée festive et dansante à la salle Marcel Paul.

Rejoignez-nous pour une expérience unique où amusement, défis sportifs et rencontres seront au rendez-vous ! Venez découvrir l'esprit sportif bacot, créer de nouveaux liens, venez vous initier, remporter des cadeaux et partager des moments inoubliables ! Restauration prévue sur place.



# Le Barbacot

## Votre café asso devient EVS



### Le Barbacot, c'est quoi ?

**Le Barbacot, c'est une toute jeune association bacotte qui fêtera en 2025 sa 4<sup>ème</sup> année d'existence.**

Le Barbacot, c'est une association qui veut faciliter les rencontres, partager et fédérer toutes sortes d'activités. Qu'elles soient citoyennes, solidaires et/ou culturelles.

Le Barbacot, c'est là où l'on peut éteindre sa faim et sa soif au sens propre mais aussi figuré du terme. Sa soif de rencontres, de liens, d'échanges, de découvertes.

On y danse, on regarde, on écoute, on goûte, on réfléchit, on découvre, on s'autorise à ne rien faire, on rêve, on se repose, on bavarde, on prend des initiatives, on se sent utile, on agit...

Le Barbacot, ce sont des bals d'Halloween, carnivals et tango, des concerts de jazz, de rock, de musique du monde, de chanson française...

Le Barbacot, ce sont des spectacles vivants amateurs ou professionnels, des ciné-débats, des cafés des savoirs, des après-midi jeux de société, jeux de rôles ou jeux vidéo, des ateliers cuisine, des ateliers de

loisirs créatifs pour les petits mais aussi pour les grands enfants !

Le Barbacot, c'est la joie anticipée de se retrouver tous ensemble au bar du lundi, au café du mardi...

Le Barbacot, c'est un peu comme une maison qui accueillerait tout le monde, où chacun trouverait sa place, selon ses talents, ses attentes, ses besoins et pourrait, s'il le souhaite, être tout à la fois l'hôte et l'invité.

Le Barbacot, c'est un **café associatif**, un lieu alternatif d'art, de culture et de loisirs, à contre-courant de l'individualisme et du consumérisme ambiant.

Le Barbacot, ce n'est pas une entreprise, c'est une association à but non lucratif, créée et pensée par des bénévoles de façon altruiste.

Et maintenant le Barbacot c'est encore plus car aujourd'hui le Barbacot devient **Espace de Vie Sociale**.

Cet agrément de la CAF nous permet de passer à la vitesse supérieure en vous proposant encore plus d'actions et d'événements grâce à l'embauche de salarié-e-s, à l'achat de matériel et à une meilleure enveloppe dédiée à rémunérer comme ils le méritent nos artistes et prestataires.

### Le Barbacot, c'est qui ?

Le Barbacot, ce sont des voisins bacots qui pendant le confinement ont eu le temps de faire connaissance et se sont retrouvés autour de ce projet d'un café associatif.

Le Barbacot, ce sont des personnes très différentes qui ont apporté leurs passions, leurs envies, leurs compétences et leurs expériences riches et variées.

Toutes ces différences ont créé une belle émulation et synergie.

Le Barbacot, ce sont des initiatives collectives concrètes relayées par un travail logistique et administratif minutieux et très sérieux.

### Le Barbacot, c'est où ?

C'est dans Bois-le-Roi et c'est partout à la fois.

Faute d'avoir trouvé un seul espace dédié, le Barbacot est devenu un café nomade et en a fait sa force, vous nous trouverez le plus souvent à la salle du Clos Saint-Père, ou au

*Le Barbacot, c'est qui ?  
C'est moi, c'est toi, c'est nous !  
C'est vous ?!*

préau Olivier Métra, dans les parcs, à la mairie, et pourquoi pas bientôt vers l'affolante Chantemerle... mais chuuut ! On vous en reparlera...

### Le Barbacot, c'est quand ?

C'est chaque semaine le café du mardi de 16h à 18h hors vacances scolaires.

C'est une fois par mois, la soirée bar Afterkids/Afterwork avec quizz et cocktails.

C'est tous les 2 mois, la Milonga de Tango argentin le second dimanche du mois plus 3 ou 4 autres manifestations culturelles, festives, artistiques, ludiques et/ou familiales ponctuelles... par mois !

**Pour rester au courant de notre actualité vous pouvez nous suivre sur [www.lebarbacot.fr](http://www.lebarbacot.fr), Facebook et Instagram ou vous abonner à notre newsletter en envoyant un mail à [contact@lebarbacot.fr](mailto:contact@lebarbacot.fr)**

## Mais pourquoi est-il aussi Bar bacot ?!

### Parce que...

... Nous ne voulons pas vivre dans un monde uniquement numérique et virtuel.

... Nous voulons boire et manger local, privilégier les circuits courts et nous rendre à pied ou à vélo à côté de chez nous dans un endroit sympa.

... La culture, le cinéma, la musique, le spectacle vivant sont faits pour être diffusés au plus grand nombre.

... Nos jeunes ont besoin d'adultes responsables qui les laissent vivre, éprouver et faire leurs expériences mais dans un endroit sûr et qui leur appartient.



... Nous voulons exprimer notre solidarité et nous entraider.

... Nous avons besoin de liens, de rencontres, d'accolades, d'éprouver des sensations, des émotions, de danser, de légèreté, d'art et de transcendance...

... Plus que jamais nous avons besoin d'horizons, d'ouvrir notre imaginaire, d'entretenir nos désirs, nos appétits, nos rêves et nos espoirs.

... Nous voulons toujours plus de convivialité, de joie, de créativité et de vitalité !



## Programme à venir

**Samedi 8 février**  
Théâtre - *L'hiver sera chaud*

**Judi 13 février / 13 mars / 10 avril**  
Afterkids - Quizz et cocktails

**Du 24 au 28 février**  
Ateliers Art Lego - 2<sup>ème</sup> édition

**Dimanche 2 mars**  
Le Bal Carnaval

**Dimanche 9 mars**  
Milonga - Bal Tango argentin

**Samedi 22 mars**  
Ciné-club

**Samedi 5 avril**  
Crémaillère des Copains de l'Almont (sur invitation)

**Date à venir**  
Festiv'Anniv'2





FÉVRIER

DIMANCHE 9



**Permanence des élus au marché**  
De 10h à 12h, devant la bibliothèque

MARS

SAMEDI 8

**Inauguration médiathèque Musidora**

DIMANCHE 16

**Permanence des élus au marché**  
De 10h à 12h, devant la bibliothèque

MERCREDI 19



**Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie**  
10h45, monument aux morts

**Don du sang**  
15h à 19h30, salle Marcel Paul



Les trois prochains conseils municipaux auront lieu : **mercredi 12 février, jeudi 10 avril et jeudi 19 juin à 20h30**, salle des mariages.

SAM. 22 ET DIM. 23

**Journées forêt pœubelle**  
Ramassage de déchets en forêt

AVRIL

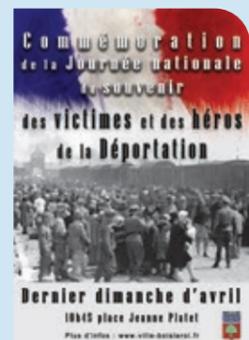
DIMANCHE 6

**Permanence des élus au marché**  
De 10h à 12h, devant la bibliothèque

DIMANCHE 12

**Animations de Pâques**  
De 10h à 12h, parc de la mairie

DIMANCHE 27



**Commémoration journée de la déportation**  
10h45, place Platet

MAI

JEUDI 8



**Commémoration du 8 mai 1945**  
10h45, monument aux morts

SAMEDI 17



**L'USB fête ses 90 ans**  
Stade Langenargen (voir p. 11)

DIMANCHE 18

**Permanence des élus au marché**  
De 10h à 12h, devant la bibliothèque

LUNDI 19

**Don du sang**  
15h à 19h30, salle Marcel Paul

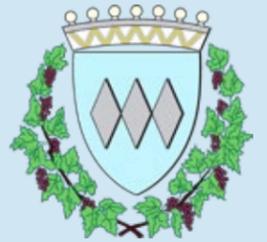


SAMEDI 24



**Bois-le-Roi fête le printemps**  
À partir de 10h, parc de la mairie

Retrouvez tous vos événements en détails sur [www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr), Facebook et Instagram sans oublier votre application Néocity



MAI

JEUDI 1<sup>ER</sup>

**Concours pétanque : tournoi en doublettes et triplettes**  
Inscriptions par mail avant le 15 avril à [animateur.culturel@mairie-chartrettes.fr](mailto:animateur.culturel@mairie-chartrettes.fr)  
Nombre d'équipes limité, restauration sur place  
Espace des Vergers

SAMEDI 17

**Concert de la chorale Odysée**  
Espace culturel à 20h30

DIMANCHE 18



**Course de caisses à savon (3<sup>ème</sup> édition)**  
Restauration sur place toute la journée  
Rue du Général de Gaulle de 10h à 17h

SAMEDI 17

**Troc plantes**  
Rue Joffre aux Potagers d'enfer de 14h à 18h

**10 heures de danse folk**  
avec l'Amuse Danse  
Espace culturel de 14h à minuit

Manifestations proposées par nos voisins chartrettois sur la période de février à mai

FÉVRIER

SAMEDI 8



**Bal folk** de l'Amuse Danse  
Espace culturel de 20h30 à 0h30

SAMEDI 15

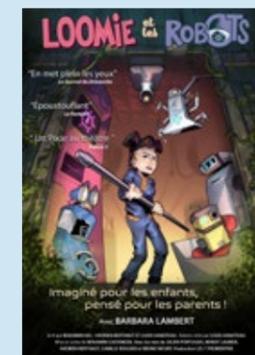
**Soirée Rock & West Coast Swing**  
avec 77ASAC  
Espace culturel

MARS

VENDREDI 7

**Soirée jeux de société (ouverte à tous)**  
avec l'association Orkhun  
Espace culturel à partir de 20h

SAMEDI 8



**Spectacle enfants : Loomie et les robots**  
proposé par la municipalité  
Espace culturel à 17h

SAMEDI 15

**Soirée Rock & West Coast Swing**  
avec 77ASAC  
Espace culturel

SAMEDI 22

**Troc livres**  
avec le Furet chartrettois  
Place de la mairie de 10h à 18h

SAM. 22 ET DIM. 23

**Week-end artistique et musical**  
proposé par l'ADAC  
Espace culturel

VENDREDI 28

**Réunion publique**  
Espace culturel à 20h

AVRIL

SAMEDI 5

**Carnaval**  
organisé par le Comité des fêtes  
Rues de la ville à partir de 14h

SAMEDI 12

**Bal** de l'Amuse Danse  
Espace culturel de 20h à minuit

SAMEDI 19

**Chasse aux œufs**  
organisée par la municipalité



**Spectacle adultes : Tel Frère, telle Sœur**  
Espace culturel à 20h30

Retrouvez tous les événements de Chartrettes en détail sur : [www.mairie-chartrettes.fr](http://www.mairie-chartrettes.fr) ou sur [facebook.com/villedchartrettes/](https://facebook.com/villedchartrettes/)

# Nouvelle organisation de la collecte des déchets : la fin des bacs compartimentés

Au 1<sup>er</sup> mars 2025, une évolution majeure est attendue dans l'organisation de la collecte des déchets de notre territoire : la collecte en bacs compartimentés opérée depuis plus de 20 ans par le Smictom de la région de Fontainebleau laissera place à une collecte en bacs simples.

## Pourquoi les Bacots ont-ils reçu de nouveaux bacs ?

La raison de ce changement ? Les bennes compartimentées, adaptées au système de collecte du Smictom, ne sont plus disponibles sur le marché. Le seul fabricant européen a en effet cessé leur production pour des motifs économiques.

Le Smictom de la région de Fontainebleau est donc obligé de revoir l'organisation de la collecte des déchets avant le 1<sup>er</sup> mars 2025, date de renouvellement de son contrat de collecte.

Plusieurs options ont été étudiées, notamment l'arrêt de la collecte des végétaux et du verre en porte-à-porte. Toutefois, ces alternatives ont montré leurs limites. D'une part, elles risquaient de compromettre le geste de tri des habitants, un élément essentiel pour assurer une gestion efficace et durable des déchets. D'autre part, elles n'offraient ni réduction

significative des coûts, ni garanties sur l'adhésion de l'ensemble de la population à ces nouvelles pratiques.

Le syndicat a donc décidé de maintenir le système de collecte en porte-à-porte, assurant ainsi une continuité du service tout en préservant les bonnes pratiques.

Aujourd'hui collectés en deux bacs compartimentés, les ordures ménagères, les végétaux, les emballages/papiers, ainsi que le verre seront donc ramassés demain en **quatre poubelles individuelles simples** :

- bac à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères
- bac à couvercle jaune pour les emballages ménagers et papiers
- bac à couvercle vert pour les emballages en verre
- bac à couvercle marron pour les déchets végétaux

## Une évolution en quatre étapes

- 1) Deux nouveaux bacs, plus petits (1 bordeaux et 1 vert), ont été livrés devant votre domicile.
- 2) Les cloisons de vos bacs actuels ont été retirées lors de la collecte des déchets.

3) Une période transitoire de ramassage des bacs va intervenir jusqu'au 28 février 2025.

En attendant les nouvelles bennes, il vous sera demandé de présenter deux bacs à la collecte :

- le bac bordeaux + le bac marron les jours habituels de la collecte de l'ancien bac marron compartimenté (mardi et vendredi)
- le bac jaune + le bac vert le jour habituel de la collecte de l'ancien bac jaune compartimenté (mercredi)

4) À compter du 1<sup>er</sup> mars 2025, avec la mise en place définitive de la nouvelle organisation de la collecte, vos bacs seront ramassés selon un nouveau calendrier qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres en début d'année 2025.

Les fréquences de collecte étant ajustées pour chaque type de déchet, le nombre de camions en circulation dans nos communes restera inchangé.

Durant cette période, de nouveaux réflexes sont à prendre. Les équipes du Smictom seront mobilisées pour vous accompagner et faciliter cette transition.

### 3 RAMASSAGE DES BACS JUSQU'AU 28/02/25 [BOIS-LE-ROI]

En attendant les nouveaux camions, les bennes compartimentées collecteront mes deux bacs simples les jours de ramassage habituels :

le bac **jaune** et le bac **vert**, le mercredi



le bac **bordeaux** et le bac **marron**, le mardi et vendredi




### 4 CHANGEMENT DÉFINITIF [BOIS-LE-ROI]

À partir du 1<sup>er</sup> mars 2025, vos 4 bacs seront ramassés par les nouvelles bennes.

Un nouveau calendrier de collecte sera distribué dans votre boîte aux lettres en début d'année 2025, avec les nouveaux jours et horaires de ramassage.

Un doute ? Une question ? Contactez votre mairie ou le SMICTOM.

0800 133 895 appel gratuit depuis un poste fixe

www.smictom-fontainebleau.fr @smictomfontainebleau



Vous trouverez sur le site du Smictom toutes les informations utiles pour comprendre et suivre les étapes de ce changement :



#### Un doute, une question ? Contactez le Smictom :

- par téléphone : 0800 133 895 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- par internet : [smictom-fontainebleau.fr/nous-contacter](http://smictom-fontainebleau.fr/nous-contacter)
- suivez le Smictom sur Facebook : @smictomfontainebleau

# Recensement



Au début de l'année 2023, s'est tenu le recensement de la population bacotte. Cette opération a permis de calculer les populations légales 2021 valables au 1<sup>er</sup> janvier 2024. En effet, afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu des 5 dernières années (2019-2023), soit au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2021 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024



**Population totale : 6 117**

Correspond à la population municipale 5 979, à laquelle s'ajoute la population comptée à part 138 (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire).



**Densité de la population :** 865,3 hab. /km<sup>2</sup>



**Évolution annuelle moyenne de la population de 2015 à 2021 :** + 0,8 %

**Répartition de la population :**

- de 30 ans : 1 883

30-59 ans : 2 454

60 ans et + : 1 642



**Nombre de femmes :** 3 052



**Statut conjugal des personnes de + de 15 ans :**

**Nombre d'hommes :** 2 927



**mariés :** 49,8 %

**concubinage ou union libre :** 8,8 %

**divorcés :** 4,9 %

**pacés :** 9,5 %

**veufs :** 4,8 %

**célibataires :** 22,2 %



**Nombre de ménages :** 2 426

Personnes seules et autres : 26,6 %

Familles : 73,4 % soit 1 780 familles

familles avec enfants : 34,1 %

familles sans enfants : 30,8 %

familles monoparentales : 8,5 %



**Diplômes des + de 15 ans :**

aucun ou BEPC : 12,2 %

BAC : 12,9 %

CAP/BEP : 11,5 %

enseignement supérieur : 63,9 %



**Nombre d'entreprises :** 536



**Résidences principales :** 2 424

**Résidences secondaires :** 149

**Logements vacants :** 188

Maisons : 86,1 % soit 2 377

Appartements : 13,5 % soit 373

**Propriétaires :** 79,9 %

**Locataires :** 17,2 %

Les pourcentages manquants correspondent à la part de logements autres et à la part de personnes logées gratuitement.

# Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

## Prochaine étape : l'enquête publique

Avant l'adoption définitive du PLUi, une enquête publique sera organisée en mars 2025 par l'agglomération, l'occasion pour la population de faire part officiellement de l'ensemble de ses remarques sur le projet. Voici les éléments saillants de ce document d'urbanisme pour préparer votre contribution.

Le plan local d'urbanisme intercommunal a été arrêté lors du conseil communautaire du 27 juin 2024, après trois ans de travail et de concertation.

La commune de Bois-le-Roi a organisé plusieurs réunions publiques et permanences de juin à septembre avant d'émettre un avis favorable accompagné de 22 observations lors du conseil municipal du 19 septembre 2024.

Le plan local d'urbanisme intercommunal définit les règles d'aménagement et

d'urbanisme pour l'ensemble des 26 communes de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau. Il s'agit de prévoir et d'encadrer l'évolution du territoire en prenant en compte non seulement les besoins en matière de logements (notamment sociaux), d'équipements publics, d'activités économiques mais aussi les objectifs de préservation du cadre de vie, des paysages et des continuités écologiques (trame verte et bleue).

### Les principales règles liées à la constructibilité

Le PLUi tel qu'il est décliné sur la commune de Bois-le-Roi s'inscrit dans la continuité du PLU existant et prévoit des règles visant à limiter l'artificialisation des sols et préservant l'identité de notre commune.

- Hauteur maximum de 10 m (RDC + un étage + combles) sur toutes les zones U présentes sur la commune de Bois-le-Roi à l'exception de la zone Ubc de l'Île Saint-Pierre pour laquelle une hauteur de 12 m maximum est tolérée (deux étages + combles).
- Un pourcentage d'emprise au sol maximum défini pour chaque zone urbaine en fonction de sa typologie (du centre bourg historique dense aux quartiers résidentiels plus aérés).
- Un pourcentage minimum de pleine terre végétalisée et d'espaces éco-aménageables pour chaque zone pour favoriser la biodiversité, limiter les îlots de chaleur et faciliter l'infiltration des eaux de pluie.
- Une bande de constructibilité de 30 m maximum, à partir des voies ouvertes à la circulation publique.

### Les règles favorisant la mixité sociale à Bois-le-Roi

Bois-le-Roi ne dispose que de 2 % de logements sociaux, très loin de l'objectif de 25 % défini par la loi SRU à laquelle la commune est assujettie depuis le 1er janvier 2021.

La commune est tenue de mettre en place un ensemble de mesures favorisant la création de logements sociaux. Dans le PLUi, cela se traduit par trois règles.

La première est une règle générale imposant un pourcentage de logements sociaux dans toute nouvelle construction de logements collectifs.

Chacun garde en mémoire que plus de 100 logements collectifs ont été construits sur la commune entre 2014 et 2018, sans intégrer aucun logement social, ne faisant qu'accroître le déficit en logements sociaux de la commune. La nouvelle règle inscrite dans le PLUi aurait bloqué ces opérations de promotion et elle protégera aussi Bois-le-Roi contre la multiplication des nouveaux logements collectifs.

Les habitants resteront informés en amont de tout nouveau projet comme c'est le cas depuis la délibération du conseil municipal de février 2022 qui impose pour tout nouveau bâtiment de 5 logements et plus, une procédure de concertation préalablement au dépôt de la demande de permis de construire.

La deuxième règle cible les potentiels fonciers divisibles et constructibles sur lesquels tout projet de construction de logements devra intégrer un pourcentage de logement social. Ce sont les zones identifiées comme secteurs de mixité sociale.

En effet, en appliquant le PLU actuellement en vigueur, de nombreuses parcelles sont divisibles et permettraient d'accueillir de nouvelles constructions. C'est de cette manière que de nombreux logements se sont construits ces dernières années (Figure 1).

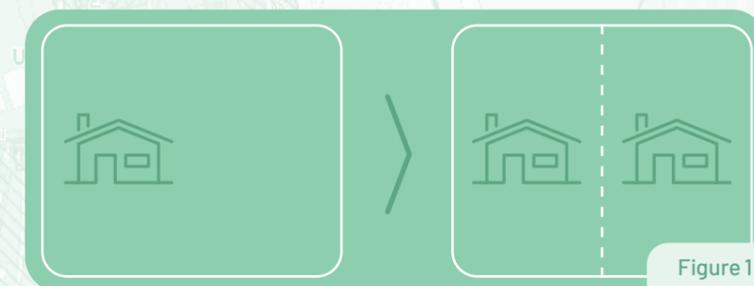


Figure 1

La définition des secteurs de mixité sociale aura pour premier effet de limiter la division des parcelles et les constructions nouvelles. Si le propriétaire ne dépose pas de permis de construire, il n'y a aucune incidence, il peut conserver son bien ou le vendre en l'état (Figure 2).



Figure 2

L'emprise du secteur de mixité sociale qui impose un pourcentage de logement social ne s'applique que si un permis de construire est déposé pour du logement (Figure 3). Ce qui réduit aussi la probabilité d'une division pour de nouvelles constructions sur ces parcelles.

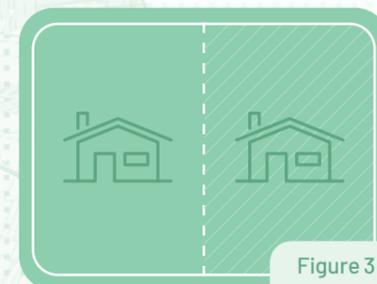


Figure 3

Bien sûr, toute nouvelle construction intégrant du logement social (bâtiments collectifs et secteurs de mixité sociale) est soumise, comme toute autre construction, à l'ensemble des règles du PLUi : hauteur, emprise au sol, implantation, surface de pleine terre végétalisée...

La troisième règle concerne les deux secteurs de la Gare et de l'Île Saint-Pierre, inscrits dans des OAP (opérations d'aménagement et de programmation) dont l'objectif est de favoriser la mixité fonctionnelle (habitations, commerces et équipements publics) et la mixité sociale (logement privé et social).

	Emprise au sol maximum des constructions	Surface minimale de pleine terre végétalisée +éco-aménageable	UA Hauteur maximum des constructions
<b>UA<sub>v</sub></b> Centre historique	<b>70 %</b> de l'unité foncière*	<b>10 %</b> de l'unité foncière*	R + 1 + Combles 10 m au faitage du toit 6 m à l'égout du toit
<b>UB<sub>a</sub></b> Habitat individuel dense	<b>40 %</b> de l'unité foncière*	<b>30 + 10 %</b> de l'unité foncière*	R + 1 + Combles 10 m au faitage du toit 6 m à l'égout du toit
<b>UB<sub>b</sub> &amp; UB<sub>b1</sub></b> Habitat individuel dispersé	<b>30 %</b> de l'unité foncière*	<b>50 + 10 %</b> de l'unité foncière*	R + 1 + Combles 10 m au faitage du toit 6 m à l'égout du toit
<b>UB<sub>c</sub> (La Focel)</b> Collectif mitoyen et résidentiel mixte	<b>50 %</b> de l'unité foncière*	<b>30 + 10 %</b> de l'unité foncière*	R + 2 + Combles 12 m au faitage du toit 9 m à l'égout du toit
<b>UD</b> Grandes villas, châteaux & habitat très dispersé	<b>20 %</b> de l'unité foncière*	<b>60 + 10 %</b> de l'unité foncière*	R + 2 + Combles 12 m au faitage du toit 9 m à l'égout du toit

\* Pourcentage de l'unité foncière comprise dans la zone concernée

### Les règles de préservation du patrimoine naturel et paysager

Le règlement écrit et le règlement graphique reprennent et améliorent les règles de protection des espaces naturels et des continuités écologiques que nous voulons tous protéger.

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) et les échanges avec les associations environnementales de Bois-le-Roi ont permis d'identifier les continuités écologiques au sein de la commune et pas seulement à l'échelle de l'agglomération. Elles sont préservées au titre du PLUi.

- 46,2 % du territoire est inscrit en Zones Naturelles (N), Zones naturelles de réservoirs de biodiversité (Nr) et Zones Naturelles de jardins (Nj)
- Nombreuses prescriptions graphiques : bandes constructibles de 30 m, Espaces Boisés Classés, Espaces Verts Protégés, arbres remarquables, etc.

### Le patrimoine architectural et paysager sera lui aussi mieux protégé grâce à l'identification de nouveaux bâtiments et de parcs ou jardins remarquables.

- Une nouvelle OAP thématique Continuités écologiques, paysage et biodiversité. Pour Bois-le-Roi et Samois-sur-Seine, ces continuités se prolongent dans le tissu urbain pour prendre en compte les connaissances acquises et les éléments de diagnostics issus des Atlas de la biodiversité communale réalisés par ces deux communes voisines.

**Prescriptions graphiques**

- Murs de clôture (L151-19)
- Chemins doux (L151-19)
- Ripisylve (L151-23)
- Alignement d'arbres protégé (L151-23)
- Petit patrimoine
- Arbres isolés remarquables (L151-23)
- Mare et mouillière (L151-23)
- Espace boisé classé (L113-1)
- Bâtiments de qualité architecturale (L-151-19)
- Espace vert protégé aménageable (L-151-19)
- Parcs ou jardins remarquables (L-151-19)
- Jardins familiaux et vergers (L151-25 et R151-43)
- Bandes de protection des lisières boisées
- Bande constructible

**Zonage**

- A
- N
- Na
- Nj
- Ni
- Nl
- Nr
- Zones urbaines

**Éléments de contexte**

- SUP Forêt de protection
- Loi Barrière (zone inconstructible)
- Plans d'eau
- Parcelles
- Bâtiments

Zones N : 240,1 ha  
Zones Nr : 57,5 ha  
Zones Nj : 22,7 ha } **46,2 % du territoire de BLR**

Espaces boisés classés : 75 ha  
Protection des lisières boisées : 28,6 ha  
Parcs et jardins remarquables : 19,9 ha  
EVP aménageables, jardins familiaux & vergers : 5,3 ha

Alignement d'arbres : 2 708 m linéaires  
Ripisylve : 2 482 m linéaires  
Arbres isolés remarquables : 14  
Mares et mouillères : 2 + Ru du lavoir et ru du Coulant  
Bâtiments de qualité architecturale : 205  
Petit patrimoine : 6  
Murs anciens : 8 475 m linéaires  
Sentes : 14 480 m linéaires

● Zone de rupture de la continuité écologique

■ ■ ■ Corridors écologiques



La protection des activités commerciales et de services a été étendue dans les quartiers de la gare et de Cité / République.

Plusieurs OAP thématiques communes à l'ensemble de l'agglomération traitent également des enjeux transversaux : adaptation aux changements climatiques et risques naturels, patrimoine, mobilités actives, développement commercial.

### Un dossier complet et accessible sur le site de l'agglomération

L'ensemble des documents composant le PLUi (PADD, rapport de présentation, règlement écrit, règlement graphique, évaluation environnementale, etc.) sont disponibles sur le site internet dédié de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

[www.pays-fontainebleau.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/](http://www.pays-fontainebleau.fr/le-plan-local-durbanisme-intercommunal/)



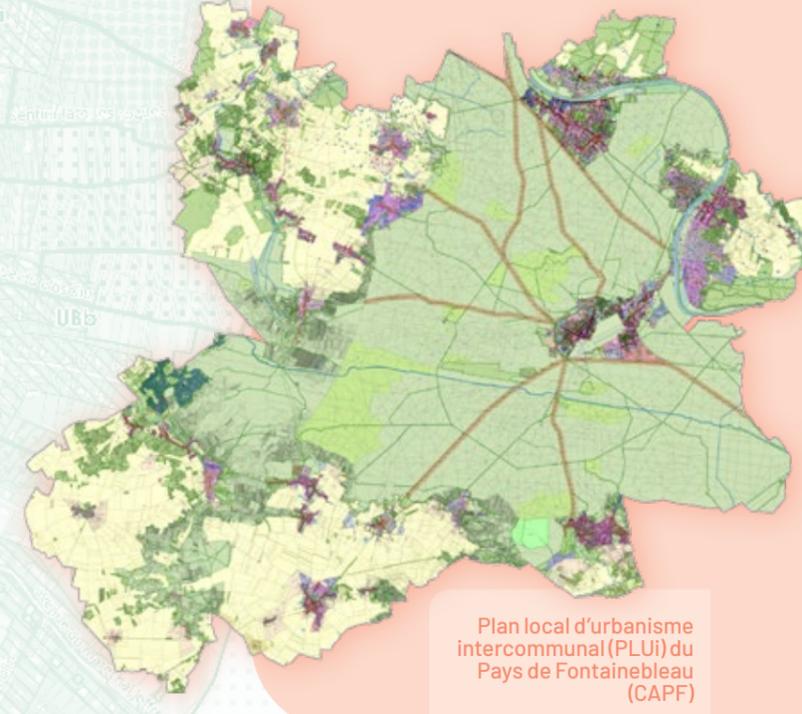
## Un projet commun à toute l'agglomération du Pays de Fontainebleau

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) couvrira l'ensemble du territoire des 26 communes du Pays de Fontainebleau.

Il est le fruit d'un travail collectif de plus de deux ans : de nombreuses réunions ont permis aux représentants élus de chaque commune de contribuer activement à son élaboration.

De plus, elle s'est appuyée sur une large concertation communautaire et communale, à laquelle les habitants de Bois-le-Roi et associations locales ont participé sous diverses formes : questionnaires, balades paysagères, réunions publiques, ateliers (PADD et outils règlementaires), registres de concertation, carte participative en ligne, discussions de la commission d'urbanisme et du groupe de travail développement durable de Bois-le-Roi,

Ces temps d'informations, d'échanges et de contributions ont permis d'enrichir le projet de PLUi (Cf. Bilan de la concertation approuvé lors du conseil communautaire du 27 juin 2024).



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays de Fontainebleau (CAPF)

# Les racines de l'avenir : plantations d'arbres à Bois-le-Roi

38 % de la commune de Bois-le-Roi est constituée d'espaces naturels, espaces boisés ou espaces verts communaux, connectés à la forêt de Fontainebleau.

Cet état de fait n'a pas empêché la collectivité de continuer le verdissement de son patrimoine en procédant à de nombreux projets de plantations depuis 2021 récapitulés sur la carte ci-contre.

## Pourquoi planter en ville ?

La plantation d'arbres en milieu urbain n'est pas toujours aisée, les réseaux qu'ils soient enterrés ou aériens, la proximité d'habitations, de leurs fondations et la qualité des sols sont autant de facteurs limitants.

Néanmoins, il est important de poursuivre le verdissement des communes via les plantations d'arbres car ceux-ci présentent de nombreux intérêts tels que :

- l'amélioration de la qualité de l'air
- la lutte contre le réchauffement climatique
- la réduction des îlots de chaleur urbains
- la protection de la biodiversité
- la rétention des eaux de pluie

La présence d'arbres en ville présente également d'importants avantages pour la santé et le bien-être, ils participent à l'amélioration de la santé physique et mentale en réduisant le stress et l'anxiété. Ils encouragent également la pratique sportive et les déplacements actifs.

En résumé, planter des arbres en ville est une action simple mais efficace pour améliorer notre environnement et notre qualité de vie. C'est un investissement à long terme qui profite à toutes et tous.

## Aménagements des espaces verts depuis 2021

**Avenue du 23 Août**

Remplacement de rosiers fortement sujets aux maladies, gourmands en entretien et en eau par des buissons de forme arbustive dessinant une perspective accompagnant les usagers. Plantation de lierre au pied afin de couvrir le sol et ainsi réduire le développement d'adventices et l'évaporation.

**Écluse / VNF**

Remplacement des arbres abattus dans le cadre des travaux de remise en état de l'écluse par des sujets d'essences résistant aux conditions météorologiques difficiles (forte exposition au vent, zone inondable, épisode caniculaire ou grand froid).

**Place de la Gare**

Implantation d'un pin et d'un rocher, représentant une des essences de la forêt de Fontainebleau, en ce lieu d'arrivée de nombreux randonneurs et autres adeptes de l'escalade.

**Parc des Chardonnerets**

Création d'une butte paysagère avec plantation d'arbustes indigènes et d'une haie champêtre favorisant la biodiversité. Plantation d'un copalme d'Amérique offert par la ville de Langenargen pour les 30 ans du Jumelage.

**Avenue Foch**

Réintégration du végétal (de 0 à 18 arbres) par une plantation en alternance de poiriers d'ornement (Pyrus calleryana) et de copalmes d'Amérique (Liquidambar styraciflua) accompagnés de charmilles. Places de stationnement facilitant l'infiltration des eaux de pluie.

**ALSH**

Plantation de 4 arbres, 2 hêtres pourpres et 2 tilleuls, dans le cadre des travaux d'extension du Soleil Bacot.

**Place de la Cité**

Remplacement de 3 arbres morts.

## Les arbres choisis

De nombreuses essences d'arbres ont été plantées depuis 2021. Planter plusieurs essences d'arbres en ville est une stratégie judicieuse qui présente de nombreux avantages par rapport à la plantation d'une seule espèce.

La variété des essences permet de limiter les risques vis-à-vis des maladies spécifiques, de s'adapter aux changements climatiques, d'augmenter le soutien à la biodiversité en privilégiant des espèces locales. Cette diversité présente également un intérêt paysager et esthétique grâce à la variation des formes, des couleurs...

Ont ainsi été plantés depuis 2021 sur Bois-le-Roi :

- bouleau (Betula pendula)
- érable champêtre (Acer campestre)
- aulne glutineux (Alnus glutinosa)
- pin sylvestre (Pinus sylvestris)
- marronnier blanc (Aesculus hippocastanum)
- poirier de Chine (Pyrus calleryana)
- copalme d'Amérique (Liquidambar styraciflua)
- ...

Partenaires ayant participé aux projets de plantation : CAUE, SEME, VNF



## La gestion différenciée : une nouvelle vision des espaces verts

### La commune se dote d'un plan de gestion différenciée

Selon Plante et Cité (2021), la gestion différenciée consiste à adapter la gestion d'un espace vert (conception et entretien) en fonction d'objectifs écologiques, paysagers, sociaux et culturels (usages) mais aussi économiques (coût d'entretien). Elle permet d'intégrer la préservation de la biodiversité, la diminution de l'utilisation des ressources naturelles (eau, électricité, essence...), de respecter les paysages et de développer la dimension culturelle et sociale des espaces verts et naturels.

Cette démarche s'articule autour d'un plan de gestion différenciée, document opérationnel pour les services techniques communaux qui œuvrent quotidiennement à

l'entretien des espaces verts. Le plan de gestion différenciée est également un support d'information.

Présenté lors de Bois-le-Roi fête le printemps 2024, le plan de gestion différenciée de la commune sera très prochainement mis à disposition sur le site internet. Il décrit pour chaque espace communal les objectifs et le type de gestion.

La gestion différenciée est le socle d'une gestion écologique des espaces verts : elle permet de donner plus de place à la nature en ville, de préserver la biodiversité, de limiter les pollutions et émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer le cadre de vie des habitants y compris en contribuant à son rafraîchissement.



### Historique à Bois-le-Roi

En février 2014, la loi visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (aussi appelé loi Labbé) interdit, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques par les collectivités sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Depuis 2011, et dans le cadre du Plan départemental de l'eau (PDE), un protocole de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires a été mis en place à Bois-le-Roi permettant ainsi un arrêt quasi-complet des pesticides en 2017, à la date d'application de la réglementation française.

En 2022, la commune est récompensée par le trophée départemental Zéro Phyt'eau récompensant sa non-utilisation des produits phytosanitaires protégeant ainsi la ressource en eau de surface et souterraine.

La même année, les agents des services techniques de la commune ont été formés à la gestion différenciée par Alain Divo, co-auteur du livre *Traité d'écopaysage : gestion écologique des parcs, jardins et paysages*.

2024/2025 : mise en œuvre du nouveau plan de gestion par la régie espaces verts.

Pour rappel : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques (pesticides, herbicides...) est interdite pour les particuliers en France. Cette mesure vise à protéger l'environnement et la santé publique.



■ Allées engazonnées  
■ Voies carrossables réservées aux véhicules funéraires

### Végétalisation du cimetière

Dans le cadre de son plan de gestion différenciée, la commune a souhaité transformer le cimetière en un espace paysagé, végétalisé et arboré. Le projet est entré dans sa 1<sup>ère</sup> phase avec l'engazonnement d'un grand nombre d'allées.

Des plantations d'arbres et le semis de prairies fleuries seront réalisés dans un 2<sup>nd</sup> temps.

Traditionnellement, le cimetière est vu comme un espace exclusivement minéral. C'est toute l'image de ce lieu de recueillement qui se renouvelle. Le cimetière reste un lieu de souvenir mais aussi un lieu propice à la biodiversité formant un véritable espace vert, contribuant aux continuités écologiques.

Le montant de cet investissement est de 15 000 €. Le Département a attribué une subvention de 4 500 € à hauteur de 30 %.

### L'importance de former à la biodiversité :

enfants et adultes,  
acteurs du changement

Le service biodiversité, par l'intermédiaire de son alternant, a multiplié les actions de formation et de sensibilisation sur l'année 2024.

La biodiversité, c'est la diversité du vivant sur terre. Elle englobe toutes les formes de vie, depuis les plus petites bactéries jusqu'aux plus grands mammifères, en passant par les plantes, les champignons et les écosystèmes. Or, cette biodiversité est aujourd'hui menacée par de nombreuses activités humaines. C'est pourquoi il est crucial de former les citoyens, dès le plus jeune âge, à son importance et aux moyens de la préserver.

Les formations qui ont été menées sur l'année 2024 ont été réalisées sous plusieurs formes :

- **les activités en milieu scolaire** : des interventions / animations sont organisées avec l'école des Viarons dans la poursuite de l'action ATE (Aire terrestre éducative) du bois des Viarons. Les associations Seine-et-Marne Environnement et France Nature Environnement sont intervenues aux Viarons et à Métra pour des animations.
- **en milieu extra-scolaire**, des interventions ont été menées à



l'accueil de loisirs et en sorties dans des espaces naturels.

• **à l'attention des adultes**, avec la mise en œuvre de fresques du climat avec les agents de la commune, l'organisation de conférences et d'animations avec l'accompagnement d'associations telles que Seine-et-Marne Environnement et Azimut230.

Toutes ces actions visent à tendre vers une conscientisation précoce pour les enfants, un développement des compétences pour les adultes et un développement de la conscience écologique de chacun.

La formation à la biodiversité, c'est un investissement pour l'avenir. En donnant aux citoyens les clés pour comprendre et protéger la nature, nous contribuons à bâtir un monde plus durable et plus respectueux de l'environnement.

### Missions du service espaces verts

L'équipe du service espaces verts est composée de 8 agents, organisant et animant le travail réparti sur deux secteurs (nord et sud), la ligne ferroviaire étant la ligne séparative.

Les missions du service sont l'entretien et le suivi des espaces communaux, intégrant la taille, l'élagage, le fleurissement et la tonte, le désherbage des trottoirs ainsi que le déneigement.

Pour mener à bien leurs missions ils disposent de véhicules et de matériels indispensables, une flotte de 4 véhicules utilitaires, des tracteurs, microtracteurs et autoportés.

Depuis 2 ans, la commune investit dans du matériel électrique tel que débroussailleuses, taille-haies, souffleurs, etc. Ceux-ci permettent des conditions d'utilisation plus confortables pour les agents ainsi que pour les administrés avec la réduction considérable des nuisances sonores, mais également de l'impact carbone lors des diverses missions d'entretien.

Pour l'accompagner, le service est entouré par des prestataires et intervenants ayant des attributions dans la maintenance et l'entretien comme la taille en rideau des arbres d'alignement.

# Bois-le-Roi à l'heure des économies d'énergie : un bilan encourageant



Consciente de l'importance de la transition énergétique et des enjeux liés à la réduction de sa consommation, la commune de Bois-le-Roi a choisi d'être accompagnée depuis 2021 par le Syndicat des énergies de Seine-et-Marne (SDESM) dans le cadre du dispositif Conseil en énergie partagé (CEP).

Cette collaboration a permis de réaliser un audit des installations et des consommations par site et de définir un programme d'actions à mener dans les années futures.

Le bilan de la période 2021/2023

montre que la consommation d'énergie de la commune par habitant (consommation totale des bâtiments et équipements publics par nombre d'habitants) a diminué de 17 % en mettant en œuvre les premières interventions préconisées à savoir :

- diminution des températures programmées
- sensibilisation des utilisateurs des bâtiments
- réalisation de travaux de 1<sup>er</sup> niveau (remplacement des menuiseries extérieures, des luminaires énergivores...)

## Perspectives

Dans le cadre du décret tertiaire, la commune s'est fixé comme objectif l'année 2030\* pour **réduire autant sa consommation d'énergie de 20 % que ses émissions de CO<sub>2</sub> de 40 %**.

\* Année de référence : 2018

À ce titre, des demandes de subvention ont été effectuées auprès du Fonds Chêne pour la réalisation d'audits énergétiques sur certains bâtiments et pour la mise en place d'un système de GTB (gestion technique du bâtiment).

## Objectifs 2030

Consommation d'énergie (- 20 %) :

**- 594 MWh**

Émission de CO<sub>2</sub> (- 40 %) :

**- 195 TeqCO<sub>2</sub>**

Production d'énergie

renouvelable (+ 32 %) : **+ 544 MWh**

## Chiffres clés de la commune de Bois-le-Roi

### Comparaison 2018-2020 par rapport à 2021-2023

#### Consommations

Réduction de 17 %

(de 500 à 417 kWh / hab)

Moyenne nationale : 422

#### Émissions CO<sub>2</sub>

Réduction de 16 %

(de 82,4 à 69,3 kgeqCO<sub>2</sub> / hab)

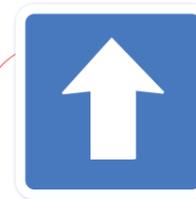
#### Budget de l'énergie

Augmentation de 37 %

(de 281 000 € à 384 000 € / an)

Augmentation due à la hausse des prix de l'énergie

kgeqCO<sub>2</sub> : kilo équivalent CO<sub>2</sub>  
TeqCO<sub>2</sub> : tonne équivalent CO<sub>2</sub>



## Schéma de déplacement : sens uniques

La mise en œuvre des actions préconisées par le schéma directeur des circulations va se poursuivre et s'intensifier courant 2025.

Depuis le 27 janvier, des travaux pour la mise en place de sens uniques ont débuté rues Marceau, de France, des Petits Près, de Verdun et rues Carnot et du Mossu.

Elles ont pour vocation d'améliorer la sécurité routière,

de fluidifier la circulation et de mieux répartir les usages de la voirie.

Chacune sera accompagnée d'un contresens cyclable visant à favoriser les modes de circulation actifs.

D'autres projets de création d'aménagements cyclables (CVCB) sont prévus sur les rues Auguste Frot, Carnot et l'avenue Foch. Ceux-ci sont en attente de subventions de la Région.

## Installation de bornes de recharge électrique

La transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement est une des priorités de la commune de Bois-le-Roi. C'est la raison pour laquelle un programme d'implantation de bornes de recharge sur l'espace public a été élaboré.

Ce développement représente une avancée significative pour les utilisateurs de véhicules électriques

et un encouragement à adopter des solutions de mobilité durable.

- Déjà disponible : rue Moreau de Tours (parking du stade)
- Bientôt disponibles : places de la Cité et Jeanne Pladet
- Envisagées : places Général de Gaulle et de la Gare (square Louis Cuinat), avenue Foch (Clos Saint-Père)



## L'arnaque au coursier sévit dans plusieurs régions



Une nouvelle escroquerie se propage depuis plusieurs mois.

Généralement, les victimes reçoivent un SMS dans lequel les malfrats se font passer pour une administration (banque, sécurité sociale...) ou une entreprise. Il y est fait référence à un colis qui doit être livré, une carte vitale qui nécessite une mise à jour ou une contravention que le destinataire est censé régler.

Systématiquement les coordonnées bancaires sont demandées. En s'exécutant, la victime entre dans les filets des escrocs. En effet, quelques jours plus tard, elle est contactée par une personne se présentant comme un conseiller bancaire qui va essayer de rassurer la victime et l'informer que sa carte a été piratée et qu'un coursier va venir la récupérer.

En effet, celui-ci se présente au domicile de la personne piégée dans les heures qui suivent l'appel téléphonique. En remettant sa carte bancaire, la victime ne se rend pas compte que cela fait partie du piège. Les escrocs n'ont alors plus qu'à utiliser celle-ci pour effectuer des virements ou des retraits.

Il ne faut jamais répondre à un SMS dont on ne connaît pas la provenance et ne jamais donner ses coordonnées bancaires que ce soit par SMS, par mail ou par téléphone. Et en aucun cas votre banque ne vous enverra un coursier pour récupérer votre carte bancaire.

## Inscriptions en petite section de maternelle (enfants nés en 2022)

Pour l'année scolaire 2025-2026, celles-ci se dérouleront en mairie du 3 au 14 février.

Pour plus d'informations, les parents peuvent consulter le site de la commune ou contacter le service enfance à [accueil.enfance@ville-boisleroi.fr](mailto:accueil.enfance@ville-boisleroi.fr) ou au 01 60 59 18 06.

## Le 1000 Pattes



Ce dispositif exceptionnel, qui ne connaît ni pluie ni froid, continue d'accompagner les enfants au quotidien grâce à l'engagement remarquable des bénévoles qui prennent en charge les trois lignes (Cité, Périn, Stade).

En janvier, une galette des rois est offerte en leur honneur.

## Besoin d'un accueil occasionnel pour votre enfant ?

**Le Bébé Accueil est la solution idéale.** Cette halte-garderie propose un accueil collectif, répondant à des besoins ponctuels tels que des rendez-vous médicaux, des formations, la socialisation des enfants ou vous permettre de prendre du temps pour vous.

Les enfants de 4 mois à 3 ans sont accueillis les lundi, mardi et jeudi, de 8h45 à 17h30.

Contactez : [petite.enfance@ville-boisleroi.fr](mailto:petite.enfance@ville-boisleroi.fr)



## Les projets de l'accueil de loisirs

**Point de départ et fil conducteur de l'année, de nouveaux projets voient le jour** ayant pour valeurs le respect et la sensibilisation à l'environnement qui nous entoure, mais également le vivre ensemble ou l'accompagnement à mieux grandir, tout en gardant un côté ludique et adapté à chaque enfant.

**En maternelle :** exposer photos et peintures, développer la motricité au moyen d'ateliers, favoriser le recyclage, voyager autour du monde ou imaginer un 6<sup>ème</sup> océan.



**En élémentaire :** donner vie à une comédie musicale sur le respect des fonds marins, découvrir des zones naturelles de Bois-le-Roi, entretenir le jardin potager, réaliser un film à travers les époques et sensibiliser au tri sélectif.

Pour cela, nous sollicitons si besoin les forces vives du territoire (agents municipaux, associations...) ou des intervenants extérieurs et nous nous déplaçons pour des visites ou des animations (Smictom, randonnées...) en lien avec les projets.

Nous veillons au quotidien à accueillir les enfants dans un cadre sécurisant permettant à chacun de trouver sa place et d'évoluer à son rythme.



## Vacances de la Toussaint

L'équipe d'animation a plongé les enfants dans l'univers des films d'horreur, âmes sensibles s'abstenir ! Toujours en lien avec l'âge des enfants, ils ont pu notamment découvrir l'univers de Tim Burton, être entourés de monstres, à travers les décorations des salles, les jeux et activités proposées.

La soirée Halloween en famille

a connu un vrai succès. Nos animateurs ont organisé pour les plus grands un escape-game ainsi qu'un jeu de loup-garou et pour les plus petits, un spectacle, des contes animés et la confection de sachets de bonbons.

Maël, notre apprenti biodiversité, a effectué une intervention sur les chauves-souris.

# Pause méridienne

Olivier Métra

Après la sonnerie de 12h, un appel est effectué en classe pour vérifier la présence des enfants qui sont accompagnés dans la cour pour un moment de jeu et de détente, sous la vigilance attentive des animateurs.

Les repas se déroulent dans une ambiance conviviale et bien encadrée. Chaque classe a un horaire de passage défini et connu des enfants et dispose de 20 à 30 min. pour manger.



Les enfants se lavent les mains et se servent pour l'entrée, le dessert et le produit laitier, tandis que le plat chaud est servi par les agents de cantine API. Après chaque période de vacances scolaires, les horaires sont modifiés pour que les enfants ne mangent pas toujours aux mêmes horaires pour une rotation équitable. Ils partagent un moment agréable avec leurs camarades et les animateurs. À la fin du repas, les enfants débarrassent leur plateau en respectant le tri des déchets.

Chaque jour, des activités variées sont proposées. Si le temps ne permet pas de sortir, les enfants restent à l'abri en classe ou dans le préau. Tout est pensé pour garantir une pause agréable quelles que soient les conditions météorologiques. À 13h45, ils sont accompagnés en classe où ils retrouvent le calme avant la reprise des cours.

Les Viarons

À la sonnerie de midi, les agents font l'appel en classe, constatent les absents. Répartis dans la cour de récréation, les animateurs doivent être disponibles, à l'écoute des enfants et veiller à leur bien-être. La rotation des

entrées et sorties du réfectoire se fait selon le planning établi, affiché dans le hall d'entrée de l'école et dans le réfectoire.

Les enfants sont appelés par classe, mis en rang pour les compter, accompagnés aux sanitaires, où ils se lavent les mains avant de se diriger vers la cantine. Un pointage est fait via la tablette API.

Les enfants se servent seuls, l'animateur est présent pour les aider si besoin et les accompagner sur le nouveau circuit. Au niveau du plat chaud, un panneau indique le nombre d'enfants autorisés à faire la queue afin de fluidifier le trafic dans le réfectoire.

Les animateurs s'assurent que chaque enfant goûte à tous les plats, qu'il reste entre 20 et 30 min., mange calmement en ayant une conduite appropriée puis débarrasse correctement son plateau pour un recyclage optimum. Un planning est établi pour gérer le compost chaque jour à la fin du dernier service.



Les enfants sont répartis sous les 2 préaux et en cas de forte pluie, gardés dans leur classe. Des activités manuelles ou sportives sont mises en place dans la mezzanine, le plateau et la cour, les lundi, mardi et jeudi selon un planning en 2 temps : le 1<sup>er</sup> avec un animateur pour le début du service et le 2<sup>nd</sup> avec un autre pour la fin.

Les animateurs passent le relais à l'enseignant(e) présent(e) dans la cour à 13h50, en les renseignant sur le déroulement de la pause méridienne.

Robert Lesourd

Chaque agent prend en charge sa classe à 11h45 et vérifie le nombre

d'enfants présents. Les enfants vont aux toilettes et se lavent les mains. Les classes du 1<sup>er</sup> service vont au réfectoire à 12h pour s'installer à leur table et déjeuner. L'appel est fait sur la tablette tandis que les classes du 2<sup>nd</sup> service se rendent dans la cour.

À 12h35, les enfants quittent le réfectoire, pour passer aux toilettes. Les petites sections vont à la sieste tandis que les moyennes sections vont en récréation. Après être passé aux toilettes, c'est au tour du 2<sup>nd</sup> service de se restaurer.

Maternelle : activités manuelles

En septembre, sur le temps du midi, les enfants de maternelle, aidés par leurs ATSEM, ont pu fabriquer de magnifiques montgolfières qui embellissent les couloirs de l'école.

En octobre, ils ont participé à leur façon à Octobre Rose en concoctant de petits cœurs roses.



En décembre, ils se sont attelés avec joie à la décoration de leur sapin dans l'ambiance de Noël.



## Barbara de Labriffe



**Psychopraticienne en thérapie brève**, formée selon l'école de Palo Alto, je vous reçois dans mon cabinet au 23 bis quai de la Ruelle.

La thérapie brève est un modèle thérapeutique systémique qui vise à solutionner un problème de la façon la plus concrète possible. Cette forme de thérapie aborde le problème dans l'ici et maintenant. Elle ne va pas chercher à décortiquer le passé pour savoir ce qui a pu conduire à cette situation. Elle permet au patient en quelques séances de trouver des outils pratico-pratiques à utiliser dans son quotidien pour solutionner son problème.

Reconnue pour son efficacité sur les souffrances relationnelles et celles en milieu scolaire, c'est une approche véritablement ancrée dans l'action qui fait ses preuves sur toutes les souffrances et s'adresse à tous les âges.

Prise de RDV sur [www.psychologue.net/cabinets/barbara-de-labriffe](http://www.psychologue.net/cabinets/barbara-de-labriffe)

ou au **06 61 71 12 51**

[bdelabriffe@gmail.com](mailto:bdelabriffe@gmail.com)

Du lundi au vendredi : 9h/19h



## Salon de coiffure Tyloam

**Océane et Florine, coiffeuses** depuis 7 et 15 ans, sommes ravies d'annoncer la reprise du salon de coiffure, où votre beauté et votre bien-être sont notre priorité. Notre équipe passionnée est prête à vous accueillir dans un espace chaleureux et convivial.

Que vous souhaitiez une coupe tendance, une coloration audacieuse ou un soin capillaire revitalisant, nous avons tout ce qu'il vous faut. Nous avons hâte de vous retrouver et de vous offrir une expérience unique, alliant expertise et créativité.

Laissez-nous prendre soin de vos cheveux !

### Salon de coiffure Tyloam

5 rue de France

**09 83 34 36 12**

Lundi : 11h/18h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h/19h

Samedi : 9h/17h



## AXEO Services

Nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle agence sur la zone de Bois-le-Roi et ses alentours, sous la direction d'**Emilia Da Rocha**, une jeune entrepreneuse dynamique et engagée.

Toujours à l'écoute des besoins de ses clients, Emilia s'est démarquée par son sens de la relation humaine et sa capacité à trouver des solutions sur mesure. Sa vocation pour l'accompagnement et son envie d'avoir un impact positif au quotidien l'ont naturellement conduite à s'investir dans le secteur des services à la personne. Elle souhaite désormais offrir des prestations de qualité, améliorant le quotidien des familles et des personnes âgées.

Nos prestations sont variées : ménage, repassage, jardinage, bricolage, lavage de vitres et aide informatique. Profitez de l'avance immédiate pour bénéficier du crédit d'impôt à 50 % dès paiement.

Notre mission est de faciliter la vie quotidienne de nos clients. Notre objectif est de permettre à chacun de déléguer ces tâches pour mieux gérer son temps et profiter de plus de confort à domicile.

Nous sommes également une société de services professionnels, dédiée à répondre aux besoins des entreprises. Nettoyage des bureaux, maintenance technique ou gestion administrative, nous aidons nos clients à se concentrer sur leur cœur de métier tout en maintenant un environnement de travail optimal.



### AXEO Services

2 avenue de la Forêt

**01 60 66 81 93 / 06 34 14 34 07**

Du lundi au vendredi : 9h/12h

et 14h/18h, samedi sur RDV



Médaille de France 100 km

## Mais qu'est-ce qui fait courir Emmie ?

à pléthore de pépins, tant professionnels que de santé... Elle décide d'emboîter le pas à son époux, sociétaire du club d'athlétisme de Vaux-le-Pénil et coureur aguerri, et se fixe d'emblée un objectif dingue : préparer le marathon de Paris en moins de quatre mois, en partant de zéro... Premier pari réussi puisqu'elle boucle les 42,195 km en 6 minutes de moins que son mari.

La suite est à l'aune de cette première en grande pompe et rien ne semble effrayer Emmie. D'aucuns diraient que de son Québec natal, si elle n'en n'a pas conservé d'accent haut en couleurs, elle en tire certainement une résilience à toute épreuve qui lui aura permis de repousser ses limites sans empiéter pour autant sur sa vie de famille qu'elle place au-dessus de tout.

C'est peut-être au final le plus grand exploit d'Emmie : réussir à mêler une vie de sportive de haut niveau, tout en menant de front une vie professionnelle accomplie et une vie familiale riche de quatre (4 !) enfants, sans consentir de sacrifices ni faire de concession. Du grand art !

Emmie au 90<sup>ème</sup> km des championnats d'Amiens



Enfin, la collection des métaux précieux sur épreuves des championnats de France est complète !

Après l'argent, à Tours, en 2016, en V1, sur marathon, le bronze, à Albi, en 2021, en M2, sur le format 24 heures (près de 190 km parcourus !), notre Bacotte a enfin glané l'or, à l'occasion des championnats de France de 100 km en catégorie d'âge Master 3.

Victoire sur le 100 km de Millau, 1<sup>ère</sup> Française sur le marathon de Berlin en moins de 3 heures, la liste des performances est longue comme les distances de prédilection de notre championne... Mais comment en arrive-t-on à s'aligner sur des 24 heures ? À gagner des 100 km ? Le bon sens, les coachs amateurs qui pullulent sur les réseaux sociaux vous le diront tous : il convient d'y aller progressivement, d'adopter une approche diététique au gramme près, de suivre des plans d'entraînement millimétrés, etc.

C'est exactement ce que n'a pas fait Emmie !

“ À l'origine plus musicienne que sportive - le violon rythme sa vie du conservatoire à l'orchestre philharmonique de Fontainebleau - rien ne la destinait vraiment à une carrière d'athlète spécialiste de la longue distance. ”

C'est dans l'adversité qu'Emmie Gellé est née à la course quand en 2013, elle doit faire face



De gauche à droite : Florence, Angeline, Lucie, Clémentine, Aurélie, Marion

## À Bois-le-Roi, une nouvelle dynamique de santé se met en place !

Parce qu'il est essentiel de garder des soins de santé à proximité, Bois-le-Roi accompagne un projet de santé pour que chacun puisse accéder aux soins dont il a besoin. En privilégiant la collaboration en santé, une équipe pluriprofessionnelle de santé souhaite créer un environnement de travail agréable et répondre aux besoins pressants de la population.

Le projet de Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à Bois-le-Roi est sur le point de se concrétiser. Initié il y a trois ans, il repose sur une équipe de professionnelles de santé passionnées et solidaires : 4 médecins généralistes, Dr Angeline Daudé Lavrard, Dr Florence van der Lee, Dr Lucie Tzivanis, Dr Clémentine Maes ; 2 infirmières libérales, Mmes Aurélie Lamouroux et Marion Olivreau, et 1 orthophoniste, Mme Christelle Delgrange.

« Bien que certains membres de l'équipe soient encore en phase d'installation, elles se connaissent bien et partagent les mêmes valeurs de collaboration et de qualité des soins. »



Signature du bail de la Maison de santé pluriprofessionnelle le 6 janvier 2025

Cette cohésion permettra de créer une structure solide et adaptée pour développer la formation des étudiants en santé notamment avec l'accueil d'internes en médecine en lien avec l'Université Paris-Est Créteil (UPEC).

Au-delà de l'offre immédiate de soins, la MSP de Bois-le-Roi veut susciter l'envie des jeunes médecins en les accueillant dans leur cursus d'études au sein de notre territoire et contribuer ainsi à l'accompagnement de nouvelles installations.

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles sont des structures où plusieurs professionnels de santé travaillent ensemble pour mieux répondre aux besoins des patients. Elles permettent une meilleure organisation du temps des soignants, assurent une prise en charge de qualité et favorisent la coopération entre différents corps de métier. Elles jouent un rôle clé dans la prise en charge des malades chroniques (près de 20 % de la population en Île-de-France) et la prévention sanitaire.

Les MSP sont aussi un moyen de maintenir une offre de soins de proximité, particulièrement dans les zones où il y a des difficultés à attirer des professionnels de santé. Elles garantissent une continuité des soins et un accès à des tarifs remboursés.

Bois-le-Roi accompagne ce projet de santé ambitieux, visant à améliorer la prise en soins des habitants grâce à un travail coordonné entre les professionnels de santé. Ce travail commun a pour objectif de repérer les problématiques de santé dès les premiers signes et de favoriser la prévention. Cette démarche permet aux patients de devenir acteurs de leur propre santé et de bénéficier d'un suivi personnalisé sur le long terme.

L'équipe de la Maison de santé pluriprofessionnelle a sélectionné quatre grands axes de santé pour son projet, en réponse aux préoccupations majeures de la population locale. Ces axes visent à améliorer

la qualité de vie des habitants en prenant en compte des problématiques de santé spécifiques. Voici les principaux domaines d'intervention :

### 1. Santé de la femme

La santé féminine est au cœur de ce projet, avec des actions de prévention et de suivi adaptées aux spécificités de la santé des femmes à chaque étape de leur vie. Cela inclut le suivi des grossesses, la prévention des cancers féminins, les IVG médicamenteuses ainsi que le soutien pendant la ménopause. L'objectif est de garantir une prise en charge globale et personnalisée pour favoriser le bien-être des femmes tout au long de leur parcours de santé.

### 2. Troubles du neurodéveloppement chez les jeunes enfants

Les troubles du neurodéveloppement, comme les troubles du langage, de la motricité ou du comportement, peuvent avoir un impact majeur sur l'évolution des enfants. Un accompagnement précoce est essentiel pour identifier rapidement ces troubles et mettre en place des stratégies de soutien adaptées. Cela permet d'offrir aux enfants les meilleures chances de réussite, tant sur le plan scolaire que social, et de prévenir des difficultés plus importantes à long terme.

### 3. Perte d'autonomie des personnes âgées

Avec le vieillissement de la population, la perte d'autonomie des personnes âgées est une problématique grandissante. La MSP met en place des suivis spécifiques pour aider les seniors à préserver leur autonomie le plus longtemps possible. Ces actions incluent la prévention des chutes, la gestion des maladies chroniques, ainsi que des interventions pour maintenir les capacités physiques et cognitives des personnes âgées, afin d'améliorer leur qualité de vie.



Visite du chantier le 26 novembre dernier

### 4. Sevrage tabagique, BPCO et troubles du sommeil

Le tabagisme, les maladies respiratoires chroniques (comme la BPCO) et les troubles du sommeil sont souvent liés et affectent gravement la santé des patients. L'équipe de la MSP propose des actions pour aider au sevrage tabagique, à la gestion des maladies respiratoires et à l'amélioration de la qualité du sommeil (dépistage du syndrome d'apnées du sommeil). Ces actions sont essentielles pour réduire les risques de complications graves, comme les maladies cardiovasculaires et respiratoires, et améliorer le bien-être des patients au quotidien.

Dans un contexte où de nombreux habitants, notamment ceux à mobilité réduite, doivent se rendre dans des villes éloignées pour consulter un professionnel de santé, il est primordial de maintenir une offre de soins locale.

« L'objectif est donc de renforcer la présence médicale à Bois-le-Roi, afin que chacun puisse bénéficier des soins nécessaires sans devoir parcourir de grandes distances. »

Enfin, le travail en équipe est un pilier essentiel de ce projet. En cultivant des valeurs de respect et de collaboration, l'équipe médicale cherche à créer un environnement de travail agréable, favorisant la qualité de vie au travail tout en luttant contre l'isolement qui peut parfois affecter les professions libérales.

Cette initiative vise à offrir à tous les habitants de Bois-le-Roi et de ses environs, un accès à des soins de qualité, proches de chez eux, tout en promouvant une prise en charge globale et un travail collectif enrichissant.

# Le goûter

Le goûter est un repas important pour les enfants et les adolescents, il fait partie de leur apport nutritionnel journalier nécessaire.

## Comment rendre un goûter nourrissant, équilibré et plaisant ?

Il est impératif d'y trouver un **produit laitier**. Si vous choisissez un laitage, vous pouvez varier entre yaourt, fromage blanc, faisselle ou petits suisses natures. Vous pouvez les sucrer vous-même si besoin avec une cuillère à café de sucre, miel ou confiture... Vous pouvez remplacer le laitage par un verre de lait ou bien une portion de fromage. Cette prise est importante étant donné son apport en protéines et en calcium, primordial pour la croissance des os.

Il est intéressant de compléter par un **fruit** ou une compote sans sucres ajoutés. À la place, vous pouvez consommer de façon occasionnelle un verre de jus de fruit 100 % pur jus, sans sucres ajoutés. Ce dernier n'étant pas optimal par son absence de fibres (absence de satiété) et par la quantité de sucre trop importante contenue dans les fruits. En effet, plusieurs fruits sont nécessaires pour obtenir un verre de jus. Les fruits sont intéressants pour leur apport en fibres et en vitamines.

Il est également conseillé d'avoir un **produit céréalier** : pain, biscottes, céréales, produits à base de farine... Ils apportent des glucides complexes qui fourniront l'énergie. Méfiez-vous du pain de mie qui est souvent gras et sucré (pour l'effet moelleux), prenez-le sans sucres ajoutés et avec un Nutri-Score A. Privilégiez toujours une farine complète, ou aux céréales, qui est meilleure pour la santé. Les céréales pour enfants sont en général très sucrées. Pour mieux choisir, vérifiez le Nutri-Score et préférez celles à base de flocons d'avoine (type muesli) à celles contenant des boules agglomérées (grâce à du gras et du sucre).

Il est possible d'ajouter au goûter un peu de matière grasse (beurre, beurre de cacahuètes...) ou encore un produit sucré (chocolat en morceaux...) mais en quantité limitée.

## Voici quelques idées de goûters équilibrés

- Tartines de pain beurrées + 1 compote + 1 yaourt nature ou sucré avec de la confiture
- Muesli au chocolat + lait + 1 pomme
- Chocolat chaud sans ajout de sucre + tartines beurrées + 2 clémentines
- Crêpes maison + pâte à tartiner + 1 fromage blanc nature mélangé avec de la compote
- Tartines de pain + 1 barre de chocolat en morceaux + 1 poire + 1 verre de lait nature
- Un bowlcake (micro-onde) : flocons d'avoine, lait, œuf, miel, levure chimique, chocolat en poudre sans sucre, pépites de chocolat + quelques morceaux de fruit
- 1 verre de jus de fruits + tartines de fromage

## Les adultes ont bien le droit de goûter aussi !

Le goûter n'est pas contre-indiqué s'il est composé de manière équilibrée. Une collation l'après-midi permet d'éviter de grignoter en attendant le repas ou bien de manger en quantité excessive au repas du soir ou encore trop vite. C'est d'autant plus le cas, si vous mangez léger le midi. Si le dîner est tardif, le goûter devient impératif sinon l'organisme a tendance à stocker ce que vous consommez au dîner, même si ce dernier est équilibré, afin de compenser ce manque. Attention chez l'adulte, l'apport nutritionnel du goûter doit être plus faible que pour un enfant, ce n'est pas un quatrième repas. Ainsi je vous conseille de n'utiliser qu'une ou deux catégories du goûter des enfants.

**Charlotte Coup**

*Diététicienne-nutritionniste*

7 rue Poupart d'Avyl, 0178 49 72 29

# Artistes parisiens à la campagne

“Les beaux jours de Bois-le-Roi”



Peut-être habitez-vous dans une rue qui porte le nom d'un artiste ?

Peut-être aimeriez-vous connaître sa vie et son œuvre ?

Ou bien, vous habitez à proximité d'une rue portant le nom d'un artiste, et là aussi, vous vous posez des questions.

Le livre que nous venons de publier répond à votre questionnement.

Fruit d'une recherche et d'une rédaction collectives, agrémenté d'illustrations, il donne vie aux artistes

venus pour la plupart de Paris et qui ont animé Bois-le-Roi du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours, qui lui ont donné son cachet et sa singularité, qui l'ont différencié des communes voisines.

Ce ne sont pas seulement des peintres que nous vous présentons, mais des écrivains, poètes, compositeurs de musique, architectes, sculpteurs, chanteurs, acteurs... hommes et femmes qui ont choisi de vivre dans ce beau cadre, entre Seine et forêt.

De nombreuses rues portent leur nom : **Gustave Mathieu**, poète républicain, **Olivier Métra**, compositeur et chef d'orchestre, **Louis Poupart d'Avyl**, auteur à multiples facettes, **Louis Noir**, aux romans d'aventures palpitantes, **Charles Castellani**, peintre panoramiste, **Désiré Bourgoïn**, professeur de peinture de la "divine" **Sarah Bernhardt**, **Alfred Roll**, peintre en République, **Aimé Perret**, peintre des paysans, **Georges Moreau de Tours**, peintre académique mais doté d'une grande sensibilité, **Louis Létang**, ingénieur devenu romancier et

maire de Bois-le-Roi, **Joseph Bail**, son père et son frère, peintres de la bourgeoisie et de la domesticité, **Guido Sigriste**, peintre suisse du passé glorieux de la France, **Louis Périn**, architecte des Affolantes, **Jeanne Blanchot**, modiste et sculptrice et **Musidora**, actrice et réalisatrice.

Mais d'autres artistes, non moins talentueux, ont côtoyé les précédents, ou leur ont succédé, sans laisser leur nom aux rues de la commune.

Les peintres américains **Howe** et **Redfield**, créant des fresques sur les murs des auberges, le peintre **Hippolyte-Camille Delpy** et sa poésie des paysages, l'écrivain **Anatole France** sublimant son séjour à Brolles, **Maxime Gibaut**, peintre et deux fois maire de Bois-le-Roi, le peintre suédois **Carl Fredrik Hill**, témoin inspiré des jardins de Brolles et de Chartrettes, **Fernand Decoprez**, aussi à l'aise en peinture qu'à vélo, **Thérèse Moreau de Tours**, peintre alliant tradition et modernité, **Robert Noir**, peintre de l'humanité délaissée, **Albert Roussel**, compositeur ami de la mer et de la forêt, **Jean Peské**, peintre né en Ukraine, **Louis de Monard**, peintre et sculpteur animalier, **Bernard Bertoletti**, proche des impressionnistes, **Marcel Bain**, peintre paysagiste, **Georges Thill**, gloire internationale de l'opéra, **Susanne Doux**, peintre et créatrice du salon annuel de peinture, **Odette Dumaret**, peintre, élève de l'École de Paris, **Monique Mélinand**, actrice, muse de Louis Jouvet, **Jacques Charon**, acteur de la Comédie Française, **Pierre Nivert**, peintre de paysages familiaux et **Chantal Rollin**, sculptant aussi bien le bois que l'albâtre.

Certaines des œuvres de ces artistes enrichissent la commune, d'autres se trouvent dans des musées prestigieux ou chez des particuliers.

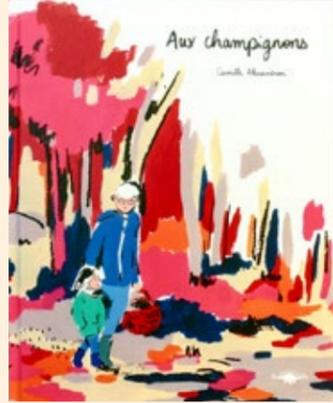
Feuilletez ce livre et commencez par qui vous voulez : le sommaire vous permet de choisir celui ou celle qui vous attire le plus !

Pour les dix-huit auteurs, membres du groupe Patrimoine, **Pierrette Marne**, association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine

(L'ouvrage de 188 pages est en vente à 25 € sur le site [www.blradiovisuel.fr](http://www.blradiovisuel.fr) ainsi qu'à la boulangerie Bisson).

## Le choix de nos bibliothécaires

Amandine & Carole,  
et du Cercle de lecture



### Aux champignons

Camille Alessandrini

**Jeunesse (dès 3 ans)**

Louison part à la cueillette aux champignons avec son grand-père. Mais arrivés au pied du grand chêne, il n'y a aucun champignon. Quelqu'un a dû les ramasser avant eux. La balade est donc finie ? Louison en a décidé autrement. Elle prend un chemin de traverse, direction la découverte de la forêt !

Une histoire très touchante, née sous la plume d'une auteure bacotte, qui célèbre le lien intergénérationnel entre Louison et son papy. Une lecture pleine de douceur et de sérénité !



### La Tour de Jeanne

Florence Médina

**Jeunesse (dès 10 ans)**

1889. Après avoir dû quitter sa famille pour travailler comme domestique à Paris, Jeanne vient d'être injustement renvoyée. La jeune fille doit trouver un nouveau travail si elle veut survivre ! Pour elle, la solution est évidente : elle souhaite plus que tout intégrer le chantier de construction de la tour Eiffel.

Roman passionnant qui aborde les conditions de travail des hommes sur les chantiers, celles des domestiques, et plus largement le statut des femmes dans le Paris de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

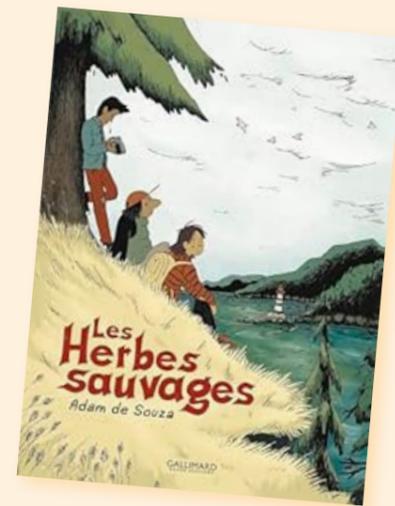
## Les Herbes sauvages

Adam de Souza

**Jeunesse (dès 14 ans)**

Olivia, jeune fille fouguese de 17 ans, achève son lycée à Vancouver, Canada. Elle est incapable de répondre à l'invariable question "Et toi, qu'est-ce que tu vas faire, après ?" mais son instinct lui dicte de ne pas se plier à l'engrenage absurde de la vie d'adulte : crédits, rôles assignés, et bullshit jobs...

Quand des adolescents décident de fuguer pour rejoindre une communauté agricole utopiste : c'est le sujet de ce roman graphique à la fois drôle et émouvant... Un road movie avec une bonne louche d'humour !



## 40 manteaux et un bouton



Ivan Sciapeconi

**Adultes**

Dans les années 1939, Nathan vit avec son père, sa mère et son petit frère à Berlin. Ils sont juifs et leur vie est bientôt menacée par les "chemises brunes".

Pour survivre, Nathan, sa mère et son frère déménagent, ils se cachent.

Un jour une femme frappe à la porte. Elle va emmener Nathan ainsi que de nombreux autres enfants. Un long périple les attend jusqu'à Modène, où ils vont pouvoir se cacher.

C'est la solidarité d'un village et d'une association pour sauver ces enfants.

Un bon livre.

Françoise



Prix Roman France Télévisions

Prix du livre France Bleu  
Page des libraires  
2024

## Le premier combat

Yves Bichet

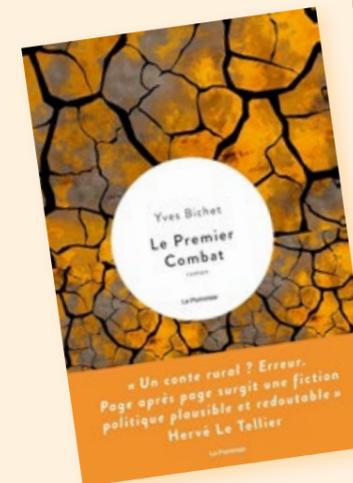
**Adultes**

Dans la vallée de l'Ennuye, un conseil municipal atypique met en place une démocratie soucieuse du bien-être des habitants et écologiquement responsable. Une infirmière va se retrouver à la conquête de la présidence pour une société plus juste, plus écologique, plus démocratique. Le récit emprunte à des comportements politiques contemporains.

Utopie séduisante mais comme son nom l'indique imaginaire mais cela change des dystopies nombreuses aujourd'hui dans la littérature et toutes plus angoissantes les unes que les autres.

Le lecteur a envie d'y croire.

Hélène



## Fantastique histoire d'amour

Sophie Divry

**Adultes**

Comment deux êtres qui n'étaient pas destinés à se rencontrer vont se trouver.

Une mort suspecte dans une usine va les réunir et commence ainsi un thriller mené tambour battant. Au-delà de l'intrigue, nous nous attachons à ces 2 personnages qui ont eu chacun un parcours de vie difficile et même dramatique.

Comment se construire quand tout semble faux autour de soi et que l'avenir paraît si sombre ?

C'est un roman que je recommande pour son écriture juste et directe, touchante mais lucide.

♥ Jocelyne



## Et ensuite, le silence

Rose Mallai

**Adultes**

Le récit alterne entre journal et réalité de la vie quotidienne d'un couple et ses deux enfants. Réalité ou fiction d'une famille d'apparence idéale ?

Mais qui sont les victimes, les coupables, dans la vie de ce couple ordinaire ?

J'ai trouvé ce livre très stressant mais l'écriture est si juste que je ne pouvais plus y échapper. J'étais cette mère de famille épuisée qui perd confiance en elle et dont l'angoisse monte au fil des jours.

Le style est addictif et haletant.

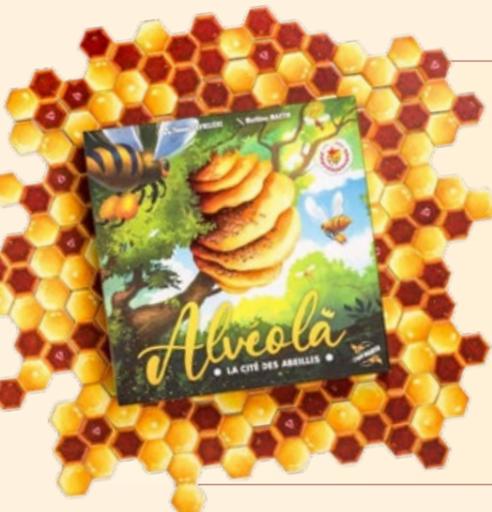
♥ Hélène

## Alvéola, la cité des abeilles

**Jeu de société (dès 8 ans)**

Un nouvel essaimage est arrivé : prenez votre envol avec votre colonie et participez à la construction d'une nouvelle ruche.

Alvéola est un jeu tactique où les joueurs devront choisir leur tuile astucieusement pour faire grandir la ruche, récolter du miel et positionner leurs ouvrières pour la victoire. Les joueurs essaieront d'éviter les frelons tout en les dirigeant vers les abeilles de leurs adversaires.



→ À découvrir prochainement dans la médiathèque Musidora

→ Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs



La séquence en cours sur l'élaboration du futur PLUi a mis en lumière un certain nombre de déficiences (inter)communales sur plusieurs sujets à connotation socio-environnementale : aménagement du territoire, préservation de la biodiversité, logements sociaux, mobilité...

Elle a aussi révélé deux problèmes majeurs. Le premier est de forme : absence d'une recherche de construction collective en lien avec la population, mêlant information, concertation et réflexion. Le second est de fond : absence d'objectifs stratégiques et de trajectoires idoines pour y répondre.

Pour pallier ces manquements répétés et réfléchir collectivement à un projet de vie pour les années à venir, nous proposons une méthode et un cadre.

Le cadre est celui de l'adaptation de notre commune aux conséquences environnementales, sociales et sociétales des changements globaux (dont climatique). Il permettra d'englober les sujets évoqués plus haut tout en les contextualisant et en les mettant en cohérence. La méthode consistera à mettre en œuvre une série d'événements

(conférence, spectacle, ...) pour aborder ces sujets conjointement.

En 2025 nous prévoyons : engagement & solidarité, biodiversité locale, logements sociaux, risques hydro-météorologiques & énergie, mobilité... Pour chacun nous discuterons les causes & conséquences des changements à venir, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour s'y adapter. Ce sera l'occasion de faire dialoguer savoirs profanes, sciences et prises de décision de manière ludique et pédagogique, d'apporter un peu d'intelligence collective dans le marasme intellectuel qui sévit aujourd'hui dans notre commune.

Chers Bacots, nous vous souhaitons donc une excellente année en vous invitant à participer à cette démarche, à partager vos envies, connaissances, et propositions. N'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre!

**Les élus écologistes et citoyens le 15/12/2024**

**Site :** avecvousblr.canalblog.com

**Facebook :** Avec-Vous-A-Bois-Le-Roi



2025, une année cruciale pour la mobilisation contre le PLUI

Dans notre commune de 6000 habitants, l'adoption future du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) suscite une vive opposition parmi les habitants. Ce plan soulève des inquiétudes majeures quant à la dénaturation de notre cadre de vie et à l'augmentation significative de la taxe foncière.

Le PLUI prévoit notamment l'urbanisation de zones jusqu'alors préservées (secteurs de mixité sociale) au profit de sociétés anonymes agréées pour la construction sociale qui bénéficieront de la baisse importante des prix du foncier (servitude sociale sur tout Bois-le-Roi art.3.4). Les espaces verts, essentiels à notre qualité de vie et à la biodiversité, seront réduits, et la tranquillité qui caractérise notre jolie commune sera compromise. Les 25 zones de mixité sociale constituent une spoliation des propriétés (expropriation possible). Elles ne concernent que Bois-le-Roi et non les 25 autres communes de l'Agglomération.

Nous ne voulons pas de cette densification forcée (+ 2000

habitants au minimum) car il existe d'autres solutions pour répondre aux obligations réglementaires de la loi SRU : la préfecture préconise l'utilisation des logements vacants et notamment ceux « sans maître ».

Face à ces enjeux, les Bacot(e)s se mobilisent lors de réunions publiques, de pétitions, de manifestations ou par voie de presse.

L'enquête publique débutera en mars 2025 aussi nous vous encourageons à vous déplacer en masse pour écrire vos observations et infléchir l'avis de l'enquêteur public.

Face à ces enjeux cruciaux, nous tenons particulièrement cette année à vous souhaiter nos meilleurs vœux de réussite, de bonheur et de réalisations dans vos projets. Nous espérons sincèrement avoir un avenir meilleur au printemps 2026.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous (contact@reabl.fr) ou à consulter notre site <https://reabl.fr/> pour plus d'informations.

il faut veiller à restreindre au maximum les projets de collectifs privés qui viennent peser sur notre dette en logements SRU, en imposant des minima dans les SMS. Il nous faut être réactifs, comme nous l'avons été lorsque des appartements ont été mis sur le marché rue Gustave Baudoin, et créatifs, en ne cessant d'explorer les pistes réalistes et enthousiasmantes que sont les habitats partagés pour seniors ou les baux réels solidaires, qui rendent possible l'accession à la propriété à Bois-le-Roi pour des ménages modestes - nos enfants, nos agents communaux, nos parents.

Vous l'aurez compris, nous ne profiterons pas de cette nouvelle année pour vous faire des promesses qui n'engageraient que ceux qui les croiraient mais continuerons avec sérieux et humilité de travailler sur ce dossier afin de remplir les obligations, morales et légales, qui pèsent sur notre commune.

Nous vous présentons tous nos vœux pour 2025.

**Unis pour Bois-le-Roi**



Où il est question de vacances...

En cette période de fêtes de fin d'année, certains vous les promettent par centaines, à défaut de milliers, et il est bien difficile d'en vouloir à ceux qui les croient. Il est très naturel et réconfortant de vouloir voir des solutions simples aux problèmes complexes tomber du ciel. Néanmoins, la réalité est bien différente.

Le dernier fichier LOVAC (fichier de la vacance structurelle) recensait 65 logements vacants à Bois-le-Roi et après l'étude de terrain menée par le CCAS et la PM, il s'avère que le chiffre réel s'approche plus de la dizaine. Sans compter sur le travail des généalogistes pour retrouver les ayants-droits, les coûts d'acquisition (environ 400 000 € pour un bien de 100 m<sup>2</sup>), de rénovation ou de transformation.

Vous l'aurez compris, la magie de Noël a ses limites. C'est la raison pour laquelle notre majorité n'écarte aucune piste en matière de logements sociaux et ne néglige aucune opportunité. Ce sujet demande du sérieux et de l'anticipation,

## Naissances



### Septembre 2024

**27 septembre 2024**  
CANTOMERLE Arthur,  
Ruben, Chhay-Meng

### Novembre 2024

**29 novembre 2024**  
COHEN AUCOUTURIER Olivia

### Décembre 2024

**20 décembre 2024**  
PUMA Camille, Marie-Claire,  
Sandrine, Monique

Conformément à la loi Informatique et Libertés complétée par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à caractère personnel, les informations figurant ci-dessus sont donc uniquement publiées avec le consentement des familles

## Mariages



### Octobre 2024

**5 octobre 2024**  
LE CLEC'H Louis, Pierre,  
Serge, Marie et POULARD  
Flore, Yvette

**5 octobre 2024**  
VIAL Marie-Reine et  
FRANÇOIS-BRUNET Elliot,  
Marc, Thibault

**12 octobre 2024**  
MATHIEU Laura, Madeleine,  
Gilberte, Maria et PLESSY  
Alexis

**19 octobre 2024**  
PAILLER Fanchon, Nadège  
et FERRARI Jérôme, Dino,  
Joseph

## Décès



### Septembre 2024

**16 septembre 2024**  
JEANNOTIN Gilberte,  
Francine ép. SERVANT  
(92 ans)

### Novembre 2024

**18 novembre 2024**  
CHAUVET Jean-Claude,  
Pierre (89 ans)

### Décembre 2024

**8 décembre 2024**  
KNAPEN Anne-Marie,  
Jeannine, Georgette,  
Christiane ép. FURON  
(75 ans)

**9 décembre 2024**  
DOUX Georges, Léon (88 ans)

**12 décembre 2024**  
RANDOUX Georges (88 ans)

**30 décembre 2024**  
RODDER Christian (60 ans)

**31 juillet 2024**  
FRANÇOIS Monique ép.  
VALENTINI (82 ans)

### Janvier 2025

**4 janvier 2025**  
LHARDY Louissette, Claude  
ép. RENAULT (64 ans)



# Bois-le-Roi fête le printemps

PARC DE LA MAIRIE

À partir de 10 h

Samedi  
24 mai

ANIMATIONS, ATELIERS, ARTISANS,  
MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE,  
PRODUITS DU TERROIR, PLANTES, FOOD-TRUCKS

[www.ville-boisleroi.fr](http://www.ville-boisleroi.fr)